



OPÉRATION POLICIÈRE MUSCLÉE

DES REGRETS MAIS PAS D'EXCUSES

UN TEXTE D'ÉRIC CLÉMENT

Entre brutalité et moutonnerie

LA CHRONIQUE D'YVES BOISVERT

À LIRE EN PAGES A8 ET A9

ENVIRONNEMENT
L'assassinat
d'un mécène
menace
la survie
d'un groupe
écologiste



**TRAGÉDIE À
TREMBLANT**
L'actrice Natasha
Richardson en état
de mort cérébrale
après avoir subi
un malaise en ski.

**SE GÂTER
DANS UN
HÔTEL DE
MONTRÉAL**
VOYAGE PAGES 1 ET 2

**Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE**
Que voulez-vous, on n'était
pas pour attendre la Coupe
Stanley pour faire une
émeute!
- un participant
à la manifestation
contre la brutalité policière
Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte

cyberpresse.ca

LA PRESSE

SAUVER LES DÉCROCHEURS... ET LE QUÉBEC

Les conséquences du décrochage en font un drame humain et une menace pour la province. Le banquier Jacques Ménard propose 10 solutions pour que les Québécois prennent leur avenir en main.

NOS INFORMATIONS EN PAGES A2 ET A3

À M. Charest
d'agir

L'ÉDITORIAL DE NATHALIE COLLARD PAGE A20

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

« Stephen Harper se fiche du Québec, il a fait une croix sur le Québec et il a décidé qu'il peut gouverner sans nous. »

LA CHRONIQUE DE VINCENT MARISSAL PAGE A5

**LE QUÉBEC PERD
UN GÉANT
DE LA MUSIQUE**

Le père Lindsay, fondateur du Festival de Lanaudière, s'est éteint hier.

ARTS ET SPECTACLES
PAGE 4



**UNE VILLE DÉCHIRÉE
PAR UNE MINE**

Les emplois ou l'environnement? Un projet minier divise la population de Malartic, en Abitibi.

PHILIPPE MERCURE LA PRESSE AFFAIRES PAGES 1 À 3

**EXCLUSIF
LA COKE PLANE MOINS,
ELLE ROULE PLUS**

Les avions sont de moins en moins utilisés pour importer la cocaïne au pays. Ce sont les camions qui ont la cote.

JOËL-DENIS BELLAVANCE PAGE A4



RANGERS 4 CANADIEN 3 (F)
Un point de gagné, deux de donnés



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

De peine et de misère, le Canadien a glané un point hier. Le hic, c'est qu'en donnant deux aux Rangers de New York, il leur permet de le dépasser dans la course aux séries. Carey Price a connu un bon début de match. Les choses se sont gâtées par la suite, lorsqu'il a cédé trois fois en fusillade.

SPORTS PAGES 1 À 3

mariette clermont

Visitez notre catalogue en ligne
www.marietteclermont.com

99\$ chacun

LE CRI D'ALARME D'UN HOMME D'AFFAIRES

LE PLAN POUR
CONTRE LE
DÉCROCHAGE
DE JACQUES
MÉNARD

OBJECTIF:

FAIRE PASSER LE TAUX D'OBTENTION DE DIPLÔME AVANT 20 ANS DE 69% À 80% D'ICI 2020.

Les 10 actions proposées

1 Valoriser l'éducation dans l'ensemble de la société (ex: en certifiant les entreprises respectant la conciliation travail-études).

2 Renforcer la mobilisation régionale (suivre l'exemple du Saguenay-Lac-Saint-Jean).

3 Accroître les services aux parents et aux enfants de 0 à 5 ans en milieux défavorisés.

4 Mener des projets pilotes dans de trois à cinq quartiers défavorisés pour mieux préparer les enfants à risque à entrer au primaire.

5 Lancer une dizaine de projets pilotes pour réduire les retards d'apprentissage au primaire.

6 Renforcer la stratégie *Agir autrement* pour aider les élèves à risque au secondaire, en s'inspirant de ce qui se fait de mieux, comme le programme Check & Connect du Minnesota.

7 Implanter dans 15 ou 20 quartiers défavorisés des projets communautaires ciblant les jeunes à risque au secondaire, d'après le programme Pathways to Education de Toronto.

8 Faciliter la transition vers la formation professionnelle.

9 Renforcer, grâce à la loi, la responsabilité des commissions scolaires dans la réussite des enfants.

10 Créer une instance nationale de concertation en persévérance scolaire (avec le gouvernement, le milieu scolaire, des affaires et la société civile).

COÛTS

de 35 à 65 millions par an pour les trois premières années

de 140 à 240 millions par an par la suite.

BÉNÉFICES ATTENDUS

Récupérer un tiers du 1,9 milliard en manque à gagner annuel.

LE DÉCROCHAGE
MENACE L'AVENIR
DU QUÉBEC

Au Québec, chaque jour, 100 jeunes décrochent du secondaire. Ce drame a incité Jacques Ménard, président de la Banque de Montréal, à inviter les Québécois à entreprendre un chantier national de lutte contre le décrochage scolaire. Son Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaire propose de s'inspirer des programmes qui marchent, notamment en Ontario et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Québec n'a rien promis encore, mais appuie l'initiative.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

«L'échec d'un jeune à l'école, c'est un échec que partage toute la communauté, a dit hier Jacques Ménard, président de BMO Groupe financier, qui a formé un groupe de 30 personnes visant à réduire le décrochage scolaire.»



MARIE ALLARD

Un jeune sur trois n'a pas de diplôme secondaire général ou professionnel, au Québec, à 20 ans. Épouvanté par ce triste constat, Jacques Ménard, président de la Banque de Montréal, a incité hier les Québécois à lancer un chantier national pour contrer le décrochage scolaire.

Son objectif: faire passer le taux de réussite avant 20 ans de 69% à plus de 80% d'ici 2020. Cela permettrait au Québec de rejoindre l'Ontario et de se hisser parmi les 10 États de l'OCDE ayant

le plus grand nombre de jeunes diplômés du secondaire dans les délais prescrits.

Le Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaire au Québec, qui réunit à l'initiative de M. Ménard une trentaine de personnes du gouvernement, des milieux d'affaires, sociaux, etc. a proposé hier 10 pistes d'action (voir encadré) pour contrer le décrochage. Il veut agir pendant toute la durée du «continuum de vie» des enfants, de la grossesse à la fin du secondaire. Ces mesures vont «aider à résoudre un des plus gros problèmes qui menacent l'avenir du Québec», a affirmé le banquier.

Coût de l'opération? De 35 à 65 millions par an pendant trois ans, le temps de faire des projets pilotes, puis de 140 à 240 millions par an par la suite. «Agir coûte cher, c'est clair, a reconnu M. Ménard. Mais ne pas agir coûterait

énormément plus cher. Ne pas agir serait nettement, quant à nous, au-dessus de nos moyens.»

Après avoir recensé les meilleures pratiques contre le décrochage dans le monde, la firme McKinsey & Compagnie a établi que «sauver» un seul décrocheur coûte de 10 000\$ à 20 000\$. Ne rien faire revient toutefois à 120 000\$ en manque à gagner en taxes et impôts et en coûts additionnels pour l'État, pour chaque décrocheur.

Réallouer l'argent gaspillé ailleurs

Des sommes déjà investies ailleurs pourraient être réallouées aux pistes d'action proposées hier. «On a des raisons de croire que l'argent est mal utilisé, a dit M. Ménard. Les programmes (existants) ont des coûts et peu sont mesurés.»

Courchesne fixera une cible

TOMMY CHOUINARD

Alors que le gouvernement déposera un budget déficitaire demain, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, n'entend pas allonger des millions de dollars supplémentaires pour lutter contre le décrochage scolaire. Mais elle fixera bientôt des cibles de réduction du taux de décrochage, une première depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux en 2003.

Pourquoi avoir attendu si longtemps avant de fixer des cibles? «C'est une bonne question», a répondu la ministre en conférence de presse hier, ajoutant que le gouvernement avait néanmoins

fait des gestes au cours des dernières années.

Quelques heures après la sortie du rapport Ménard qu'elle qualifie de «motivant», la ministre a indiqué que le décrochage scolaire sera une «priorité». Des «annonces» seront faites dans «les prochaines semaines».

Chose certaine, des cibles de réduction du taux de décrochage seront fixées, comme le recommande le rapport. Mais M^{me} Courchesne a refusé de les dévoiler hier. Les écoles et les commissions scolaires seront tenues de respecter les objectifs, à défaut de quoi la ministre pourrait utiliser son nouveau «pouvoir d'intervention» prévu

dans une loi adoptée l'an dernier. «Si on n'a pas de cible, on est plus ou moins lié, si on n'a pas de cible, on est plus ou moins investi, engagé», a affirmé M^{me} Courchesne.

Selon elle, le décrochage scolaire, «ce n'est pas uniquement une question d'argent». Elle a indiqué que le gouvernement investit déjà 841 millions par année pour prévenir le décrochage.

Le PQ dénonce l'inaction du gouvernement

«Les 841 millions, comment ça se fait que ça ne produit rien depuis aussi longtemps?» a réagi la critique péquiste en matière d'éducation, Pierre Curzi, qui a bien accueilli le rapport. «Comment se fait-il que ce soit la société civile qui soit obligée d'accoucher d'un plan d'action? Comment se fait-il que le gouvernement, que la ministre n'ait pas encore accouché d'un plan d'action?» a-t-il demandé.

Pour le député adéquiste Gérard Deltell, le rapport «est extrêmement stimulant», notamment parce qu'il propose de faire du décrochage scolaire un «chantier national». «C'est mot à mot ce que l'ADQ a dit lors de la dernière campagne électorale», a-t-il lancé.

Manque d'ambition, selon la CSQ

«On est dans la bonne direction», a commenté André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires. Des assises régionales sur la persévérance scolaire se tiennent actuellement dans les commissions scolaires et leur bilan doit être présenté en mai.

Après avoir salué le travail effectué, Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec, a souligné le manque d'ambition de l'objectif d'obtention de diplôme de 80% en 2020. Les états généraux sur l'éducation de 1995 avaient fixé une première cible de... 85% pour 2010, qui ne sera pas atteinte à moins d'un miracle. «Nous espérons maintenant que ce rapport ne viendra pas trôner sur les tablettes de notre gouvernement», a-t-il souligné.

— Avec la collaboration de Marie Allard

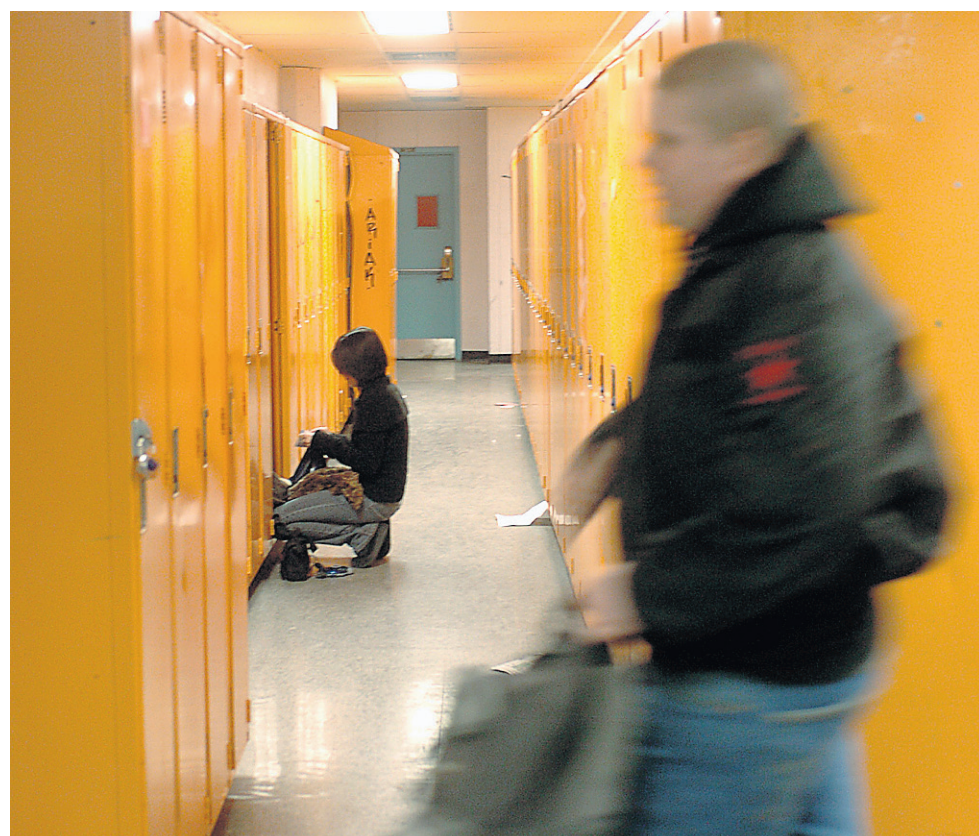


PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a rappelé que le gouvernement investit déjà 841 millions par année pour prévenir le décrochage.

SOMMAIRE

Amusez-vous!	ARTS 6
Astrologie du jour	VOYAGE 4
Bourses	AFFAIRES 10 et 11
Carrières	AFFAIRES 8
Décès	VOYAGES 5 à 7
Forum	A 20 et 21
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 17
Monde	A 18 et 19
Petites annonces	VOYAGE 3 et AFFAIRES 4
Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Faible pluie en matinée, ciel variable en après-midi, maximum 10, minimum 4. VOYAGE 7

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE
À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE
SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

LE CRI D'ALARME D'UN HOMME D'AFFAIRES



PHOTO IVANO H. DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Chaque jour, au Québec, 100 jeunes décrochent du secondaire. « Ça ne peut pas nous laisser indifférents », a dit hier Jacques Ménard, président de BMO Groupe financier, qui a résolu de réduire ce fléau.

Les initiatives fructueuses contre le décrochage ont des leaders forts, sont élaborées en partenariat (gouvernement, société civile et monde des affaires) et sont centrées sur les jeunes. Elles sont financées adéquatement et leurs résultats sont mesurés, souligne McKinsey & Compagnie. Le

Le gouvernement va agir

M. Ménard a assuré avoir le soutien du gouvernement de Jean Charest, qui n'a pas encore annoncé d'appui financier concret. Le budget provincial sera présenté dès demain, puis M. Charest dévoilera sa Stratégie jeunesse d'ici la fin du mois, a rappelé M. Ménard.

cours des choses», a corroboré Michel Perron, professeur à l'UQAC, un des grands responsables du succès de la lutte contre le décrochage menée au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le gouvernement n'est pas le seul à devoir financer l'effort. Le Groupe d'action a notamment identifié la Fondation Lucie et André Chagnon comme « leader potentiel » de la mobilité régionale, une piste d'action au coût estimé à 5 à 10 millions par an.

« On a un choix d'investissement à faire aujourd'hui, pour un retour qui ne sera pas instantané, a averti M. Lamarre. Ça va prendre trois bonnes années avant qu'on voie l'aiguille (du décrochage) se déplacer. On peut s'attendre à voir le plein effet sur une période de 10 ans. »

« Agir coûte cher, c'est clair. Mais ne pas agir coûterait énormément plus cher. Ne pas agir serait nettement, quant à nous, au-dessus de nos moyens. »

Québec doit en tirer des leçons. « Il faut s'assurer que quand on investit, ça marche », a indiqué Éric Lamarre, directeur associé du bureau montréalais de la firme.

« Il a convaincu le gouvernement d'agir », a assuré André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires. Le plan proposé, « j'en suis convaincu, va changer le

Des programmes efficaces

JUDITH LACHAPELLE

Au Sports Experts de la Place du Royaume, à Chicoutimi, Danielle D. Tremblay a déjà freiné des jeunes employés qui voulaient abandonner leurs études pour travailler à temps plein dans son magasin. « On les a avertis: on ne te prend pas à temps plein. On te garde à temps partiel, on ne veut absolument pas que tu lâches l'école. »

Pourtant, M^{me} Tremblay n'a pas trop de bras pour l'aider à vendre ses équipements sportifs. Le roulement des employés est élevé. La plupart de ses employés sont des étudiants et l'entreprise dit vouloir s'adapter à leurs besoins. « Certains ne peuvent travailler que 8 heures par semaine. D'autres peuvent prendre 20 heures. » Le plus difficile reste évidemment le mois de décembre, où les employés sont coincés dans leurs examens alors que les magasins sont pleins...

L'engagement pris par les propriétaires de la succursale saguenéenne est un exemple concret de ce que Michel Perron, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi et cofondateur du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CREPAS), veut dire par une participation de toute la société à la lutte contre le décrochage scolaire.

En 2005, le commerce de M^{me} Tremblay a obtenu la Mention d'honneur en conciliation études-travail, décernée par le CREPAS. Quelque 85 employeurs de la région, dont plusieurs supermarchés, quincailleries et restaurants, ont obtenu du CREPAS une certification études-travail qui atteste le souci qu'ils portent aux études de leurs employés.

En plus de talonner les employeurs pour qu'ils s'impliquent dans la lutte, le CREPAS s'arrange pour que la persévérance scolaire – « pas seulement la réussite scolaire », précise M. Perron – soit encouragée. Une semaine de la persévérance scolaire a d'ailleurs lieu chaque hiver, au moment où, statistiquement, les jeunes sont davantage tentés de balancer leurs manuels. Des capsules sont diffusées à la télé. Les parents sont



PHOTO SYLVAIN DUFOUR, LE QUOTIDIEN

Une certification études-travail a été remise à 85 employeurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui encouragent la persévérance scolaire de leurs employés. Tania Gauthier, qui travaille au Passion Café de Saguenay, en profite.

aussi mis dans le coup. On les incite à encourager, chaque jour, leurs enfants dans leurs études.

La mobilisation a porté fruits. En 1991, le taux d'obtention de diplôme au Saguenay était de 66 %, le même que la moyenne québécoise. En 2008, 12 ans après la formation du CREPAS, il atteint 76 %, soit cinq points au dessus de la moyenne québécoise.

Des outils qui fonctionnent

« Michel Perron, c'est comme s'il avait découvert le remède infaillible contre le cancer, mais c'est contre le décrochage », dit l'économiste Pierre Fortin, de l'UQAM. « Allons de l'avant puisque ça marche! »

Éric Lamarre, de la firme McKinsey, l'a dit et répété en conférence de presse: il ne s'agit pas de réinventer la roue. Des programmes existent et ont fait leurs preuves, comme le CREPAS au Saguenay.

En Ontario, la mobilisation générale depuis 2003 commence aussi à faire effet. En cinq ans, le taux d'obtention de diplôme est passé de 68 % à 77 % dans la province. Le gouvernement ontarien vise atteindre un taux de 85 % avec la cohorte de 2010-2011. Et il a pris les grands moyens pour y arriver: un grand nombre de programmes pour garder les jeunes à l'école et un budget de 1,3 milliard sur sept ans.

L'une des initiatives les plus spectaculaires est Pathways to Education, implanté en 2001 dans le quartier défavorisé de Regent Park à Toronto. Le programme fournit notamment les services d'un conseiller lié aux parents et à l'élève, de l'aide aux devoirs et une aide financière pour les fournitures scolaires. Le taux de décrochage dans Regent Park est passé de 56 % en 1999 à 8 % en 2007.

– Avec la collaboration de Marie Allard

1/3

Un jeune sur trois n'a pas de diplôme secondaire général ou professionnel au Québec à 20 ans (ce taux n'a pas bougé depuis 20 ans).

439 000 \$

Un non-diplômé gagne en moyenne, sur sa durée de sa vie active, 439 000 \$ de moins qu'un diplômé, soit 15 000 \$ de revenus de moins chaque année.

Un non-diplômé chôme deux fois plus longtemps qu'un diplômé. Son espérance de vie est plus courte de 7 ans. La probabilité qu'il ait affaire au système carcéral est 1,7 fois plus élevée.

Une cohorte de décrocheurs – actuellement 28 000 jeunes par année – représente un manque à gagner pour l'État de 1,9 milliard de dollars en taxes et impôts prélevés en moins, en dépenses en assurance sociale, assurance emploi, en justice.

L'ÉDUCATION EST MOINS VALORISÉE AU QUÉBEC QU'AU CANADA (EN 2003)

60%

Seuls 60% des Québécois (comparativement à 82% des Canadiens) considèrent qu'il est extrêmement important d'acquiescer les habiletés pouvant mener à l'obtention d'un bon emploi.

61%

Seuls 61% des Québécois (comparativement à 80% des Canadiens) considèrent qu'il est extrêmement important de développer une attitude disciplinée par rapport aux études.

PALMARÈS PAR PAYS

Pays de l'OCDE où l'obtention du diplôme secondaire général ou professionnel se fait le plus souvent dans les délais prescrits (en 2005-2006)

1	ALLEMAGNE
2	GRÈCE
3	FINLANDE
4	CORÉE
5	JAPON
16	CANADA

PALMARÈS DES PROVINCES CANADIENNES

Taux d'obtention de diplôme du secondaire chez les 20 à 24 ans (moyenne de 2005-2006 à 2007-2008)

1	COLOMBIE-BRITANNIQUE
2	ONTARIO
3	NOUVEAU-BRUNSWICK
4	NOUVELLE-ÉCOSSE
5	SASKATCHEWAN
6	TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
7	ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
8	ALBERTA
9	QUÉBEC
10	MANITOBA

DEUX EXEMPLES À SUIVRE

1. En Ontario, le taux d'obtention de diplôme des jeunes de 20 ans est passé de 68 % à 77 % depuis le lancement d'un programme en 2003. L'objectif est d'atteindre 85 %. Budget total consacré: 1,3 milliard sur 7 ans.

2. Au Saguenay, l'engagement de toute la communauté dans le programme de lutte contre le décrochage a permis de faire passer le taux d'obtention de diplôme des jeunes de 20 ans de 66 % en 1991 à 76 % aujourd'hui.

Source: Rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaire au Québec dirigé par Jacques Ménard, président de BMO Groupe financier.

ACTUALITÉS

CONTREBANDE DE COCAÏNE

Les camions préférés aux avions

EXCLUSIF

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Les groupes criminels utilisent de moins en moins les avions pour importer de la cocaïne en grande quantité au Canada et se tournent de plus en plus vers les semi-remorques pour transporter leur marchandise illégale au pays.

C'est du moins ce que soutient l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) dans un rapport interne rédigé en 2008 faisant le point sur la contrebande de cocaïne au Canada. *La Presse* a obtenu des extraits de ce rapport grâce à la Loi sur l'accès à l'information.

« Les remorques de transport arrivant à la frontière terrestre ont remplacé les aéronefs arrivant dans les aéroports comme principal moyen de transport de la contrebande de cocaïne », peut-on lire dans les extraits du rapport.

La Presse a tenté d'obtenir la semaine dernière le rapport intégral, mais les fonctionnaires de l'ASFC ont refusé de le divulguer. Ils ont invité *La Presse* à formuler une nouvelle demande en vertu de la Loi sur l'accès pour obtenir ledit document.

Quoi qu'il en soit, les extraits du rapport démontrent que les groupes criminels ont modifié leur stratégie pour importer de la cocaïne, vraisemblablement à la suite du resserrement des mesures de sécurité aux aéroports dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001, selon des experts en matière de sécurité.

Selon les statistiques compilées par l'ASFC, près de 70 % de la cocaïne saisie au pays en 2002 l'avait été dans des aéroports. Or, en 2008, la proportion de la cocaïne saisie dans les aéroports au pays tombait à seulement 25 %.

Postes frontaliers de l'Ouest privilégiés

En outre, il semble que les groupes criminels privilégient davantage les postes frontaliers des provinces de l'Ouest pour importer cette drogue dure. En effet, le nombre de saisies effectuées à bord de véhicules dans la région du Pacifique a plus que doublé depuis 2001.

« Près de 500 kilos de cocaïne ont été saisis en 2008 à bord de camions commerciaux au seul poste frontalier de Pacific Highway, au sud de Vancouver. Au cours des 11 derniers jours de l'année 2008, deux expéditions de drogue, de 121 kilos et de 97 kilos respectivement, ont été découvertes dans des camions se rendant au Canada. Dans le second cas, les drogues avaient été dissimulées dans un char-



Les extraits du rapport interne de l'ASFC obtenus par *La Presse* démontrent que les criminels ont changé de stratégie pour importer en grande quantité de la cocaïne. Entre 2002 et 2008, la marchandise illégale saisie dans les aéroports du pays est tombée de 70 % à 25 %.

gement de bananes transportées de la Californie à Vancouver », peut-on lire dans les documents de l'ASFC.

Au cours des derniers mois, plusieurs fusillades ont éclaté au centre-ville de Vancouver, qui seraient le résultat de la bataille entre différents groupes criminels pour le contrôle du trafic de la drogue. Ces fusillades ont fait une douzaine de morts depuis le mois de janvier seulement.

Le ministre de la Sécurité publique, Peter Van Loan, a

sécurité, il semble que les groupes criminels aient décidé d'utiliser d'autres moyens de transport que les avions, à la suite des attentats du 11 septembre, pour importer illégalement et en grande quantité de la cocaïne.

« Il y a diverses raisons qui pourraient expliquer pourquoi les contrebandiers ont changé leur méthode. La principale est probablement le resserrement de la sécurité aux aéroports. Il y a plus de vérification sur les personnes qui ont accès à ces endroits même

pes criminels. En fin de compte, c'est une question de volume. Il faut toujours voir les membres du crime organisé comme des entrepreneurs du crime. Ce sont avant tout des entrepreneurs et ils vont examiner leurs meilleures options pour maximiser leurs gains. »

Faiblesse des moyens pour combattre le fléau

Toutefois, M. Juneau-Katsuya a rappelé que les statistiques de la GRC démontrent que les forces de l'ordre n'arrivent à saisir que

sécuriser nos frontières », a commenté l'expert en sécurité.

Le critique du NPD en matière de sécurité, Jack Harris, a fait écho aux propos de M. Juneau-Katsuya en affirmant que le gouvernement canadien doit augmenter les effectifs à la frontière. « Il est clair que lorsqu'on augmente la sécurité aux aéroports, les gens vont essayer de trouver d'autres moyens de transporter leurs produits. Il faut mieux outiller nos douaniers à la frontière », a dit M. Harris.

Le sénateur libéral Colin Kenny, qui préside le comité de la sécurité nationale au Sénat qui a produit plusieurs rapports inquiétants sur la sécurité à nos frontières, affirme que les aéroports sont toujours aussi utilisés par les criminels pour importer de la drogue, mais en plus petite quantité. « Il est plus facile d'importer une importante quantité de drogue dans un camion que dans un avion. (...) Mais mon expérience me dit que les cargaisons vont là où la frontière est plus vulnérable », a dit le sénateur.

— Avec la collaboration de William Leclerc

« À la fin de l'année 2008, 97 kilos de drogue ont été découverts dans des camions se rendant au Canada. Les drogues avaient été dissimulées dans un chargement de bananes transportées de la Californie à Vancouver. »

affirmé en fin de semaine qu'il ne fait aucun doute que cette flambée de violence dans les rues de Vancouver était reliée au problème du trafic de la drogue qui sévit depuis plusieurs années.

Selon Michel Juneau-Katsuya, ancien cadre au Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et expert en matière de

s'il reste encore de gros trous dans la sécurité aéroportuaire », a affirmé M. Juneau-Katsuya.

Il a souligné que, depuis le 11 septembre, il y a aussi plus de marchandises qui sont transportées par voie terrestre en raison des contrôles dans les aéroports.

« Cela offre donc des occasions supplémentaires pour les grou-

seulement de 5 % à 10 % de la drogue illégale qui entre au pays à nos frontières. « Cela démontre deux choses: la force du marché et la faiblesse de nos moyens à combattre ce fléau. Dans cette perspective, le gouvernement devrait cesser d'utiliser nos douaniers comme des percepteurs de taxes et les employer plutôt pour

Ce printemps, prenez votre envol avec nos tarifs exceptionnels.

STAR ALLIANCE

Canada: tarifs ALLER SIMPLE au départ de Montréal. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 24 juin 2009.

HALIFAX	WINNIPEG	ST. JOHN'S (T.-N.-L.)	CALGARY	VANCOUVER
99 \$	125 \$	149 \$	159 \$	174 \$

États-Unis: tarifs ALLER SIMPLE au départ de Montréal. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 24 juin 2009.

FORT LAUDERDALE	PHILADELPHIE	SAN FRANCISCO	MIAMI	LOS ANGELES
139 \$	168 \$	194 \$	207 \$	235 \$

Aucun supplément de frais de carburant pour les vols au Canada et entre le Canada et les États-Unis + Enregistrement gratuit de deux bagages

Voilà un aperçu de nos tarifs exceptionnels pour les destinations canadiennes et américaines. Nous offrons également de bas tarifs pour voyager jusqu'au 31 octobre 2009. De plus, inscrivez-vous maintenant et obtenez jusqu'à 15 000 milles-bonis Aéroplan^{MD} lorsque vous voyagez au Canada et entre le Canada et les États-Unis, incluant Hawaii, entre le 14 février et le 3 mai 2009.

Choisissez librement en ligne ou en appelant votre agent de voyages. Vous pouvez également nous appeler au 1 888 247-2262.

L'offre prend fin le 19 mars 2009.



vancouver 2010



vancouver 2010



AIR CANADA

SUPPORTEUR OFFICIEL OFFICIAL SUPPORTER

aircanada.com

La liberté de voyager à votre façon

Ça grogne chez les conservateurs



VINCENT
MARISSAL
CHRONIQUE

Les sondages sont mauvais, le moral des troupes à zéro, le recrutement et le financement battent de l'aile et la perspective d'une autre débâcle électorale dans un avenir rapproché hante les conservateurs québécois.

Décus du piètre résultat des dernières élections et en rogne contre les organisateurs nationaux de leur parti, les bleus québécois attendaient donc beaucoup du nouveau plan d'action qui devait, d'abord et avant tout, doter le Québec d'une aile québécoise propre.

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils ont été déçus, il y a quelques jours, lorsqu'ils ont pris connaissance de ce « plan ».

Première déception pour les anciens candidats et militants réunis à Montréal et à Québec le 7 mars: il n'y aura pas d'aile québécoise à proprement parler, une demande maintes fois répétée par la base depuis la campagne ratée de l'automne dernier.

Le parti, les ministres du Québec et le premier ministre Harper avaient laissé entendre, en

novembre dernier lors du congrès du PCC à Winnipeg, que le parti se doterait d'une structure distincte au Québec, mais le document présenté il y a 10 jours reprend le modèle de la dernière campagne. On y apprend notamment que les opérations restent entre les mains de l'organisateur national, Doug Finley, établi à Ottawa.

« Ce que ça veut dire, c'est que Stephen Harper se fiche du Québec, il a fait une croix sur le Québec et il a décidé qu'il peut gouverner sans nous. »

Sur le terrain, les candidats battus et les militants ont reproché, justement, le manque de sensibilité et d'intérêt de M. Finley et de son équipe pour le Québec lors de la dernière campagne. Ils étaient frustrés, en particulier, par la décision du parti à Ottawa de s'obstiner à justifier les coupes en culture ainsi que la décision de serrer la vis aux jeunes contrevenants.

Plus généralement, les conservateurs du Québec reprochaient

la lenteur du *war room* à réagir aux autres partis, l'absence de plan propre au Québec et le manque de moyens.

Paradoxalement, le plan d'action insiste plusieurs fois sur la nécessité pour le PCC d'identifier les « aspects spécifiques » du Québec et d'élaborer les campagnes régionales en fonction de ces aspects spécifiques.

Concrètement, toutefois, le plan d'action ne fait qu'enfiler des généralités du genre: « Gagner plus de sièges au Québec lors de la prochaine campagne électorale, travailler en équipe avec nos associations et nos militants de façon positive, réaliste et efficiente, identifier les enjeux et les priorités, ainsi que les forces et faiblesses de

Québec. Les organisateurs de Stephen Harper visent, pour les prochaines élections, cinq ou six circonscriptions, en plus des dix déjà détenues par le PCC, alors que leur liste de circonscriptions « prenables » en comptait une vingtaine l'an dernier.

Seul changement notable, le Parti conservateur a embauché Claude Durand, candidate battue dans Trois-Rivières aux dernières élections, comme organisatrice en chef au Québec. Cette nomination ne fait toutefois pas l'unanimité, notamment à cause du manque d'expérience politique de M^{me} Durand.

Perçue comme une vedette montante dans une circonscription « prenable », Claude Durand

réformée, mais, en plus, il y a placé deux de ses organisateurs, ce qui leur donne un bureau à Ottawa, un généreux salaire, le titre d'honorable et l'accès au caucus du parti. En bref, le genre de manœuvres dénoncées à grands cris par les conservateurs quand les libéraux étaient au pouvoir.

En plus, disent les « vieux » bleus nationalistes du Québec, M.M. Rivard et Housakos sont de l'aile réformiste (Michel Rivard, ancien député du Parti québécois dans Vanier a été organisateur pour le Reform Party de Preston Manning dans les années 90) et non pas de l'aile progressiste qui avait permis à Brian Mulroney de percer au Québec.

Pendant que les conservateurs broient du noir, les libéraux, eux, se réorganisent au Québec et courtisent allègrement les bleus déçus. Dans les rangs conservateurs, on craint même des défections prochaines.

Le plus cocasse de l'affaire, c'est que l'un des grands responsables de la réorganisation des libéraux de Michael Ignatieff au Québec est Marc-André Blanchard, ami et collaborateur de Jean Charest, ancien chef conservateur.

Voilà qui n'aidera pas les relations, déjà cahoteuses, entre le gouvernement de M. Harper et celui de M. Charest.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur: vincent.marissal@lapresse.ca

La théorie de l'évolution vue par le ministre des Sciences

La position de Goodyear soulève des inquiétudes

MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA – Après un ministre du Patrimoine canadien qui ne connaît ni Félix Leclerc, ni Atom Egoyan, ni Guy Laliberté, voilà que le ministre des Sciences et Technologies, Gary Goodyear, maintient l'ambiguïté sur sa position quant à la théorie de l'évolution.

En entrevue au quotidien *Globe and Mail*, hier, le ministre Goodyear, à qui le milieu scientifique reproche des compressions dans les budgets de recherche, a refusé de dire s'il croyait en la théorie de l'évolution de Charles Darwin.

« Je ne répondrai pas à cette question. Je suis chrétien et je ne crois pas que ce soit approprié de poser une question sur ma religion », a dit M. Goodyear, chiropraticien de formation, député conservateur depuis 2004, nommé ministre d'État pour les Sciences et Technologies en octobre 2008.

En fin d'après-midi, hier, le ministre Goodyear a tenté en rajuster le tir. En entrevue au réseau CTV, il a indiqué que

oui, il croyait à l'évolution, avant d'ajouter: « Nous évoluons, chaque jour, chaque décennie; l'intensité du soleil, les espadrilles, les talons hauts, nous évoluons face à notre environnement », laissant une ambiguïté quant à sa position sur la théorie de Charles Darwin. Il a par ailleurs répété qu'il considérait que la question n'était pas « pertinente » et qu'il était dévoué aux sciences et technologies.

« Je ne répondrai pas à cette question. Je suis chrétien et je ne crois pas que ce soit approprié de poser une question sur ma religion. »

Déclaration inquiétante, mais peu surprenante pour le député du Bloc québécois de Joliette, Pierre Paquette. « Les conservateurs ne veulent pas admettre qu'au plan scientifique, c'est la théorie actuellement qui explique le mieux l'évolution des espèces sur la planète. Ça, ça crée un malaise, estime M.

Paquette. Provenant du ministre des Sciences et des Technologies, c'est encore plus inquiétant, cette forme de dogmatisme. »

Le député bloquiste rappelle que les conservateurs ont bloqué à la Chambre des communes l'adoption d'une motion, début mars, qui soulignait le 200^e anniversaire de naissance de Charles Darwin. Selon M. Paquette, plusieurs députés conservateurs mettent

financement de la science et les croyances religieuses des membres du gouvernement.

« Sans doute qu'il y a des créationnistes dans ce gouvernement. Il y en a peut-être dans d'autres partis. Il faut respecter les croyances des individus tant que ça ne nuit pas à la politique du pays », soutient M. Garneau, qui s'est toutefois étonné des déclarations du ministre Goodyear.

« Si c'est le cas qu'il ne croit pas à l'évolution, je suis perplexe parce que la réalité scientifique est évidente », a-t-il souligné.

Pour le politologue de l'Université de Sherbrooke, Jean Herman Guay, les déclarations ambiguës du ministre Goodyear témoignent d'un héritage conservateur « enraciné dans la pensée religieuse » qui provient du « vieux fond réformiste », très présent dans les troupes de Stephen Harper.

« C'est un peu renversant de voir que ce fond très conservateur qu'on retrouve chez les républicains

américains soit assez présent, et pas uniquement chez les militants, mais chez les ministres canadiens », s'étonne toutefois M. Guay.

« S'il fallait que ça affecte l'attribution des contrats ou l'attribution des programmes de recherches, ça serait dangereux », met-il en garde.

Dimanche dernier, un autre ministre conservateur s'est attiré des critiques dans la Belle Province. Près de 1,2 million de téléspectateurs de la populaire émission *Tout le monde en parle* ont pu constater que le ministre du Patrimoine canadien, James Moore, avait une connaissance pour le moins limitée du milieu culturel québécois, voire canadien.

Interrogé par l'animateur Guy A. Lepage, le ministre Moore a été incapable d'identifier l'auteur-compositeur-interprète Félix Leclerc, le metteur en scène Robert Lepage, la chef d'antenne de Radio-Canada, Céline Galipeau, le fondateur du Cirque du Soleil, Guy Laliberté, ou même le cinéaste anglophone Atom Egoyan.

Économies en puissance.

GRANDE PREMIÈRE DANS L'INDUSTRIE
L'OFFRE DE BIENVENUE EXCLUSIVE À SAAB.

OFFRE DE MAINTENANCE + DE 4 ANS[†] + 2 ANS OnStar[®] + 2 ANS ((XMM))[‡] + MEILLEURE GARANTIE 5 ANS / 160 000 km[†]

Garantie limitée sur le groupe motopropulseur Transport de dépannage Assistance routière

93 BERLINE SPORT 2009

Aut. : 6,9 L / 100 km[°] Ville : 10,7 L / 100 km[°]
Combinées 9,0 L / 100 km[°]

Ou prix d'achat
25 855\$*

Incluant une allocation sur livraison de 9 500\$ et la valeur de l'offre de bienvenue exclusive à Saab.



Modèle présenté : 93 berline sport zero 2009



93 COMBI SPORT 2009

Aut. : 6,9 L / 100 km[°] Ville : 10,7 L / 100 km[°]
Combinées 9,0 L / 100 km[°]

Ou prix d'achat
27 455\$*

Incluant une allocation sur livraison de 9 500\$ et la valeur de l'offre de bienvenue exclusive à Saab.

INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY. NOMMÉE UN DES VÉHICULES LES PLUS SÉCURITAIRES DE SA CATÉGORIE PAR IIHS.[†]

saab.ca

<p>Expérimentez le nouveau système XWD de Saab pour seulement 2475\$ sur modèles sélectionnés.</p>	<p>Mondial Saturn Saab 9415, Papineau Montréal (514) 385-7222 www.mondialsaturn.com</p>	<p>Saturn Saab de Brossard 5950, boul. Marie-Victorin Brossard (450) 672-2500 www.gravelauto.com</p>	<p>Saturn Saab de Laval 2800, boul. Chomedey Laval (450) 681-0028 www.saturnlaval.com</p>	<p>West Island Saturn Saab 9775, route Transcanadienne Ville Saint-Laurent (514) 332-4424 www.westislandsaturn.com</p>	<p>Saturn Saab de l'Île-des-Sœurs 1000, boul. René-Lévesque Île-des-Sœurs (514) 769-5353 www.gravelauto.com</p>	<p>GM Canada Votre garantie Saab est émise et honorée par General Motors du Canada Limitée.</p>	<p>Saab</p>	
--	--	--	--	--	---	---	-------------	--

[†] Les composants du groupe motopropulseur des véhicules 2008/2009 sont couverts par une garantie limitée pendant 5 ans ou 160 000 km, selon la première éventualité. Voyez un détaillant pour les conditions, restrictions et protections de la garantie limitée (1 795 \$) n'est pas inclus. Les taxes, l'immatriculation, l'assurance, l'enregistrement, les frais d'administration, les frais liés à l'inscription au RDPRM / PPSA, les droits sur les pneus et le 160 000 km optionnel sont en sus. Préparation à la route incluse. [°]Un crédit sur livraison du fabricant au détaillant de 9 500\$ (taxes exclues) et la valeur de l'offre de bienvenue Saab de 1 000\$ (taxes exclues) est inclus dans le prix d'achat de la Saab 9-3 Berline Sport 2009 et de la Saab 9-3 Combi Sport 2009. L'offre s'applique à l'achat d'une Saab 9-3 Berline Sport/Saab 9-3 Combi Sport et est réservée aux clients de détail et aux clients de parc admissibles seulement. Le prix d'achat pour la Saab 9-3 Berline Sport XWD/Saab 9-3 Combi Sport XWD est de 28 330\$/29 930\$. L'option XWD doit être installée par le fabricant; une commande peut être nécessaire. Un échange entre détaillants peut être nécessaire. Les détaillants peuvent vendre à moindre prix. On se réserve le droit de mettre fin ou de modifier ses offres en tout ou en partie en tout temps et sans préavis. [‡]Offre valide chez les détaillants Saab participants à l'achat d'un véhicule d'année modèle 2008 ou 2009 au Canada. Le programme d'entretien est offert gratuitement du 13 février 2009 au 1 juin 2009. La durée de ce programme est déterminée selon le véhicule acheté. Ce programme expire après 48 mois/80 000 km selon la première éventualité déterminée à l'aide des données de service du véhicule en question. Ce programme d'entretien offert par GM n'est pas échangeable en totalité ou en partie contre de l'argent. Les entretiens doivent être exécutés chez un détaillant Saab du Canada. Ce programme comprend les inspections, les changements d'huile et de filtres ainsi que la perméation des pneus en conformité avec le système de suivi d'huile ou tel que prescrit dans le manuel du propriétaire. Ce programme exclut le remplacement de toutes autres pièces, fluides et service additionnel requis selon le manuel du propriétaire et pouvant être identifié pendant l'inspection du véhicule. Voyez un détaillant pour les détails. [°]Tous les véhicules munis du système OnStar recevront 2 ans d'essai gratuit du plan d'orientation et de dépannage. Le bon fonctionnement du système OnStar requiert la disponibilité et le bon fonctionnement du système électrique (incluant la batterie), du réseau sans fil et des signaux satellites GPS. Entente d'adhésion requise. Visitez onstar.ca pour tous les renseignements sur la déclaration de confidentialité ainsi que les limitations du système. [†]Tous les véhicules munis du système XM recevront 2 ans d'essai gratuit. Le service Satellite Radio XM est offert uniquement dans les 10 provinces canadiennes et les 48 états américains contigus. Pour de plus amples renseignements, visitez gm.xradioc.ca. [†]Les données relatives à la consommation d'essence ont été établies d'après les méthodes d'évaluation de transport Canada. [†]La Saab 9-3 Berline Sport 2009 a été nommée l'un des véhicules les plus sécuritaires de sa catégorie selon IIHS. Les données présentées sont celles de la Saab 9-3 Berline Sport 2009 à transmission manuelle. Saab et ses logos sont des marques déposées de Saab Corporation. Tous droits réservés. Voyez un détaillant, visitez saab.ca ou composez le 1 888 888-SAAB pour les conditions et les détails.

POLITIQUE

PORT DE MONTRÉAL

Le PDG congédié pour des raisons obscures

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — À peine un an et demi après son arrivée en poste, le PDG du Port de Montréal, Patrice Pelletier, a été congédié, a appris *La Presse*.

M. Pelletier s'était hissé à la tête de l'Administration portuaire de Montréal (APM) en octobre 2007, au terme d'un processus acrimonieux qui avait été le théâtre de pressions politiques venant d'Ottawa, de Montréal et de Québec, du retrait d'une membre du conseil d'administration et d'une poursuite.

Les motifs de son départ demeurent nébuleux. Plusieurs sources ont confirmé que la plupart des membres du CA lui étaient devenus hostiles. On lui reprocherait

Plusieurs sources ont confirmé que la plupart des membres du CA lui étaient devenus hostiles. On lui reprocherait entre autres d'afficher une attitude jugée trop hautaine, de manquer de compétence.

entre autres d'afficher une attitude jugée trop hautaine, de manquer de compétence dans la gestion des activités portuaires et de ne pas avoir su gagner la confiance des gens de l'industrie et de ses employés.

Après que *La Presse* eut tenté de la joindre à maintes reprises mardi et hier, l'APM a publié hier soir un communiqué de presse laconique, titré: «L'administration portuaire de Montréal à la recherche d'un nouveau PDG». Elle n'y a évoqué que le «départ» de M. Pelletier, sans parler d'un congédiement.

«Marc Bruneau, président du conseil d'administration de l'APM, a déclaré que la raison de son départ

était liée à des perspectives différentes de celles du conseil quant à la mise en œuvre de la vision de l'entreprise», peut-on lire.

Or, selon les informations obtenues par *La Presse*, M. Pelletier a bel et bien été congédié, et la grogne à son endroit se faisait sentir depuis déjà un certain temps.

Le conseil d'administration s'est réuni à au moins deux reprises au cours des dernières semaines, sans convoquer ni aviser M. Pelletier, afin de discuter de son avenir.

De plus, la décision de le mettre à la porte lui aurait été annoncée vendredi en fin d'après-midi par M. Bruneau et un des membres du C.A., Michel Lessard.

Le processus pour le remplacer est donc maintenant commencé. Dans l'attente, l'intérim sera assuré

par les pressions politiques de tous les ordres de gouvernement, qui souhaitaient que l'ancien directeur de la Ville de Montréal, Robert Abdallah, soit choisi par le conseil d'administration.

Or, si certains membres du conseil appuyaient la candidature de M. Abdallah, d'autres, comme la notaire Diane Provost, s'y sont opposés.

De son côté, le ministre fédéral responsable de la métropole, Michael Fortier, soutenait la candidature de Patrice Pelletier.

Les pressions sont devenues telles que le bureau du premier ministre Stephen Harper a envoyé deux émissaires, dont son attaché de presse et conseiller pour le Québec, Dimitri Soudas (qui également un ancien employé politique du maire de Montréal, Gérald Tremblay), pour signifier la «préférence» d'Ottawa pour la candidature de Robert Abdallah.

Quelques jours avant l'annonce de la nomination de Patrice Pelletier, la Ville de Montréal avait même retiré sa représentante au conseil

d'administration, M^e Provost, parce qu'elle refusait de rencontrer le président du comité exécutif, Frank Zampino, qui voulait «discuter du profil» du remplaçant de Dominic Taddeo.

Ces pressions ont toutefois été insuffisantes: Patrice Pelletier a tout de même été nommé et Diane Provost, réintégrée dans ses fonctions par un juge de la Cour supérieure de Montréal.

Ottawa laissé à l'écart

Depuis le début de la semaine, un véritable branle-bas de combat agite donc les milieux politiques et d'affaires à Montréal



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

Patrice Pelletier s'était hissé à la tête de l'Administration portuaire de Montréal (APM) en octobre 2007, au terme d'un processus acrimonieux qui avait été le théâtre de pressions politiques venant d'Ottawa, de Montréal et de Québec.

— et même le port —, pour tenter de voir clair dans cette situation embrouillée.

Le nouveau PDG a-t-il été victime de l'onde de choc créée par la crise de l'été 2007? Certains jugent que oui: tous les membres du conseil d'administration qui avaient appuyé la candidature de Robert Abdallah sont toujours en poste, et Ottawa a eu le temps de nommer une nouvelle membre: l'avocate Anik Trudel.

De plus, cette décision ne peut s'expliquer par les résultats financiers du port: M. Pelletier a déclaré sur plusieurs tribunes au cours des derniers mois que l'année 2008 avait été excellente et que la crise n'affecterait pas son plan d'expansion de 2,3 milliards de dollars sur 20 ans.

Il a été impossible de parler au principal intéressé: son assistante nous a indiqué en milieu d'après-midi, hier, qu'il n'était pas au bureau.

AFGHANISTAN

Pas d'envoyé spécial pour le Canada

MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — Le Canada ne nommera pas d'envoyé spécial affecté à l'Afghanistan et au Pakistan, comme l'ont fait de nombreux pays comme les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne, notamment.

Concluant une visite éclair en Afghanistan, le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, a indiqué que le Canada évaluerait au «cas par cas» qui représenterait sa position sur le conflit afghan dans les différents forums internationaux sur la question.

«Nous avons suffisamment de personnes pour répondre à tous les

défis qui surviendront. Plusieurs pays n'ont pas d'envoyé spécial», a-t-il souligné, hier, au cours d'une téléconférence avant de quitter l'Afghanistan.

L'ambassadeur Ron Hoffman, le haut-commissaire du Canada au Pakistan, Randolph Mank, et le sous-ministre des Affaires étrangères, David Mulroney, assurent déjà la présence diplomatique canadienne sur le terrain, selon M. Cannon.

À la suite d'une rencontre à Bruxelles avec ses homologues des pays de l'OTAN, le ministre des Affaires étrangères avait pourtant affirmé qu'il discuterait avec le premier ministre de la possibilité

de nommer un tel représentant, à l'instar de Barack Obama, qui a nommé en janvier l'ancien ambassadeur Richard Holbrooke au poste d'envoyé spécial pour l'Afghanistan et le Pakistan.

«Le Canada a tous les outils pour s'assurer que notre présence est bien sentie et qu'on continue d'atteindre nos objectifs sur nos six priorités», a dit le ministre hier.

Investissement supplémentaire

Les partis de l'opposition à Ottawa réclament depuis longtemps la nomination d'un tel représentant spécial pour l'Afghanistan, craignant que le Canada ait moins

Par cet investissement ciblé pour le maintien de la loi et de l'ordre, le Canada vise à «renforcer la primauté du droit», a dit le ministre Cannon.

Day positif

Ministre du Commerce international et président du comité sur l'Afghanistan, Stockwell Day a pour sa part estimé, après son passage en sol afghan, que même si les attaques des insurgés sont de plus en plus fréquentes, la situation sécuritaire progresse.

«Dans la dernière année, il y a eu de plus en plus de citoyens qui se sont rendus aux forces policières pour les aider à identifier d'éventuels problèmes ou des possibles attaques d'insurgés», a dit M. Day, encouragé.

Après l'admission publique du premier ministre Stephen Harper qu'il ne sera jamais possible de battre les insurgés, le Canada mise considérablement sur la formation des forces de l'ordre afghanes.

le droit de cité dans les différentes rencontres internationales.

À l'issue d'une visite de trois jours, où ils ont rencontré de nombreux ministres afghans, ainsi que le président Hamid Karzaï, le ministre Cannon et le président du comité du Cabinet sur l'Afghanistan, Stockwell Day, ont annoncé hier un investissement supplémentaire de 20 millions de dollars pour payer le salaire des policiers et agents correctionnels afghans.

Les fonds sont tirés de l'enveloppe globale de 1,9 milliard de dollars que le Canada s'est engagé à injecter en 10 ans dans la reconstruction et le développement en Afghanistan.



À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION

VENTE DE VÉHICULES EXÉCUTIFS

RX400h 2008
Groupe premium,
500 km (RX08131)

52 900\$*

Transport et préparation inclus

GS350 2008
Groupe deluxe,
200 km (GS08009)

49 900\$*

Transport et préparation inclus

FINANCEMENT À PARTIR DE **3,5%†**

FINANCEMENT À PARTIR DE **2,9%†**




* Taxes en sus Transport et préparation inclus.
† Offre de financement pour une durée limitée. Sujet à l'approbation du crédit. Photo à titre indicatif seulement. Détails chez Lexus Gabriel et Lexus Prestige.

LEXUS Gabriel

3303, Côte-de-Liesse
Saint-Laurent

514 747.7777

LEXUS Prestige

5770, Boul. Taschereau
Brossard

450 923.7777

PRÉCISION

Banque privée de sang

Dans un article publié le 19 février, nous avons écrit que la clinique montrealaise OVO lançait la première banque privée de sang de cordon

ombilical au pays. Or, il s'agissait de la première initiative du genre au Québec. C'est LIFE BANK qui a lancé la première banque privée de sang de cordon au Canada. Nos excuses.

FLOWING LINES[®]

par KAUFMANN de SUISSE

Pendentif de la collection «Jasmin de nuit» en or blanc 18 carats avec diamants de qualité

2.27 cts

KAUFMANN de SUISSE

MAÎTRES JOAILLIERS & GEMMOLOGUES DEPUIS 1954

MONTRÉAL
2195 rue Crescent
514.848.0595

NEW YORK
785 Madison Ave.
212.249.5700

PALM BEACH
210 Worth Ave.
561.832.4918

www.kaufmannsuisse.ca

1745360A

1746812A

1746812A

Couillard était ministre quand il a négocié son passage au privé

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Philippe Couillard a négocié pendant des mois son passage au secteur privé alors qu'il était toujours ministre de la Santé. Il a même conclu un «protocole d'entente» avec le fonds d'investissement en santé Persistence Capital Partners (PCP) plus de cinq semaines avant de démissionner le 25 juin dernier.

Déposé à l'Assemblée nationale hier, le rapport d'enquête du commissaire au lobbyisme, André C. Côté, contredit bien des déclarations faites jusqu'ici par Philippe Couillard. Le 25 juin, l'ex-ministre disait n'avoir aucun projet précis devant lui. En août, il affirmait que ses discussions avec PCP au printemps 2008 avaient été d'ordre «général» et que les négociations entourant son embauche s'étaient tenues uniquement après son départ de la vie politique.

Dans son rapport, André C. Côté conclut que PCP n'a commis aucune infraction à la loi sur le lobbyisme lors de ses échanges avec le ministre de la Santé de l'époque. Mais il ne porte aucun jugement sur les actions de M. Couillard, passé officiellement chez PCP en août dernier, moins de deux mois après sa démission. «Il est essentiel d'affirmer que le Commissaire au lobbyisme n'a pas pour mandat d'évaluer la conduite de M. Couillard ni de déterminer si en initiant des démarches qui l'ont conduit à rencontrer MM. Sheldon et Stuart M. Elman (de PCP) entre mars et mai 2008 pour discuter



Déposé à l'Assemblée nationale hier, le rapport d'enquête du commissaire au lobbyisme, André C. Côté, contredit bien des déclarations faites jusqu'ici par Philippe Couillard.

d'une éventuelle association, il se plaçait dans une situation pouvant comporter des éléments de conflits d'intérêts ou de conflits de rôles», indique M. Côté dans son rapport.

En conférence de presse, le commissaire a toutefois reconnu que cette situation soulève des «questionnements». «La seule chose que je peux constater, c'est qu'il s'est fait beaucoup d'activité autour de cette situation-là, peut-être qu'elle mérite qu'on s'y attarde un tout petit peu et qu'on en discute. (...) Je pense que peut-être que ce serait intéressant qu'on ait un débat», a-t-il affirmé.

Dans *La Presse* du 20 août 2008, deux jours après son passage chez PCP, M. Couillard reconnaissait qu'il avait eu des contacts avec son futur employeur lorsqu'il était ministre. «On a eu des rencontres, uniquement des conversations générales. Dans les quelques jours qui ont précédé ma démission, il est devenu apparent qu'on pouvait envisager une collaboration professionnelle, mais ça s'est concrétisé après le 25 juin», avait-il dit, une déclaration qui avait poussé le commissaire au lobbyisme à faire enquête.

Or André C. Côté révèle que dès le 17 mai, un peu plus de cinq semaines avant sa démission, Philippe Couillard a signé avec PCP un «protocole d'entente concrétisant l'accord des parties et fixant les conditions de rémunération et d'autres considérations matérielles». Le 14 juin, toujours avant son départ de la vie politique, M. Couillard a confié le mandat à ses procureurs de finaliser la négociation et de rédiger un contrat formel. «On parle d'un conflit d'intérêts direct et flagrant», a tonné le leader parlementaire adjointe du

PHOTO CLÉMENT ALLARD, LA PRESSE CANADIENNE

CONSTRUCTION DU CHUM

Pas de délais additionnels, assure Bachand

ANDRÉ NOËL

Le ministre responsable de la région de Montréal, Raymond Bachand, s'est dit sûr, hier, qu'il n'y aura pas de délais additionnels dans la réalisation du CHUM, malgré la nouvelle ronde de consultations publiques. Une confiance que ne partage pas Sylvain Simard, critique du Parti québécois pour tout ce qui touche les partenariats public-privé.

La Presse a révélé hier que la Ville de Montréal devra organiser une deuxième série de consultations et adopter un nouveau règlement pour encadrer la construction du futur hôpital universitaire dans le centre-ville. Le processus prendra plusieurs mois.

En temps normal, un promoteur ne lance pas un appel d'offres lorsqu'il ne sait pas ce que la

Ville lui permettra de construire. Mais dans ce cas, le gouvernement a quand même décidé de lancer l'appel de propositions d'ici quelques semaines. Les deux consortiums qualifiés seront invités à préparer leurs soumissions, qu'ils devront présenter au bout de 10 mois.

«Le CHUM va se faire, il va se réaliser, a dit M. Bachand à *La Presse Canadienne*. Il y a des ajustements à faire au zonage, mais ça, c'est normal... Malheureusement, la Ville, et c'est peut-être quelque chose qu'il faudra changer dans la loi, n'a pas de souplesse quand elle fait un processus. Elle doit recommencer le processus. Mais on a amplement le temps de faire les choses et il n'y a pas de retard par rapport aux échéanciers.»

Le projet a été modifié de façon importante depuis l'adoption du

dernier règlement de zonage, en mai dernier: l'hôpital Saint-Luc sera démolit, et non rénové, pour faire place à un hôpital entièrement neuf, plus haut, qui comprendra plus de lits, de salles d'opération et de places de stationnement.

Il est impossible pour une entreprise de concevoir un grand bâtiment sans connaître les paramètres de zonage, a répliqué le député péquiste Sylvain Simard. «Une entreprise ne peut pas se mettre au travail sans l'autorisation de la Ville, a-t-il dit. Quelle que soit l'hypothèse envisagée, il est évident qu'il y aura un retard majeur. Un retard que vient aggraver la formule en partenariat public-privé, qui est beaucoup plus lourde et complexe que le mode de construction conventionnel.»

Le président de l'Agence des PPP, Pierre Lefebvre, a dit hier

que les consortiums pourront commencer à participer à plusieurs ateliers de travail même si le nouveau règlement de zonage n'est pas adopté. «Ces ateliers pourront progresser sur une foule de sujets», a-t-il assuré. Il a remis une liste à *La Presse* incluant des thèmes comme le périmètre du projet, les urgences, les blocs opératoires, etc.

De leur côté, des professionnels bien au fait du dossier nous ont affirmé qu'aucun des deux consortiums ne pourra commencer à dessiner les plans, tant que le règlement n'aura pas été adopté. Une information que n'a pas démentie M. Lefebvre.

Par ailleurs, à l'Assemblée nationale, M. Simard a dénoncé «la présence de liens incestueux qui existent dans la construction en mode PPP au CHUM et au CUSM (le Centre universitaire de l'Uni-

versité McGill)». «Les entreprises qui conseillent le gouvernement pour la construction du CHUM sont soumissionnaires pour la construction du CUSM et vice-versa, a-t-il dit. Pourtant, l'appel de qualification lancé il y a près de deux ans était clair: ce genre de situation d'intérêts croisés n'est pas permis.»

La ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, responsable des PPP, a répondu que le gouvernement n'avait pas le choix, le nombre de firmes ayant l'expertise nécessaire étant limité à Montréal. «Il n'y avait pas de possibilité, a-t-elle dit, si bien qu'on a mis en place un arbitre... pour s'assurer justement qu'il n'y avait pas de conflits d'intérêts et qu'il y avait des murailles de Chine (au sein des entreprises) pour éviter les problèmes.»

L'ÉVÈNEMENT DU PRINTEMPS



smart fortwo coupé.	
PDSF à partir de 14 990 \$	
Taux de financement pour une période allant jusqu'à 60 mois	3,9%*
Paiements mensuels avec	175 \$*
versement initial de	0 \$*
Taux de location basé sur un bail de 39 mois	5,2%*
OU	
Remise en argent à l'achat de	1 250 \$*

>> Encore plus que vous ne croyiez pour encore moins que vous ne pensiez.

Pour une durée limitée, profitez de ces incroyables offres du printemps et faites de l'achat de votre smart fortwo 2009 redessinée votre meilleur investissement cette année.

- > Taux de financement aussi bas que 3,9%*
- > Paiements mensuels avec versement initial de 0 \$: 175 \$*
- > Remises en argent à l'achat de 1 250 \$*
- > Taux de location aussi bas que 5,2%*
- > PDSF à partir de 14 990 \$*
- > Faible consommation d'essence (5,4 L/100 km)



lasmart.ca

smart Centre Montréal 7800, boul. Décarie Montréal, QC (514) 735-3581	smart Centre Boucherville Duval Mercedes-Benz 1530, rue Ampère, Boucherville (450) 449-0222	smart Centre West Island 4525, boul. St-Jean Dollard-des-Ormeaux, QC (514) 620-5900	smart Centre Rive-Sud 4844, boul. Taschereau Greenfield Park, QC (450) 672-2720	smart Centre Laval 3131 Autoroute 440 Ouest Laval, QC (450) 681-2500
--	--	--	--	---

© 2009 smart Canada, une division de Mercedes-Benz Canada Inc. *Offres de location et de financement basées sur une smart fortwo pure coupé 2009 neuve proposées uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Exemple de location basé sur des mensualités de 175 \$ par mois pendant 39 mois, ce qui inclut la remise de 1 250 \$. Acompte ou reprise équivalente de 0 \$ plus dépôt de sécurité de 200 \$ et taxes applicables dus à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 14 990 \$. Taux de location annuel de 5,2 %. Obligation totale : 7 025 \$. Exemple de financement basé sur un terme de 60 mois au taux annuel de 3,9 % et sur un PDSF de 14 990 \$, incluant la remise de 1 250 \$ sur le PDSF. Mensualités de 276 \$ avec versement initial de 0 \$ ou reprise équivalente. Le coût de l'emprunt est de 1 533,40 \$ pour une obligation totale de 16 523,40 \$. Kilométrage limité à 18 000 km/an (0,20 \$ par kilomètre supplémentaire). Les consommateurs qui ne recourent pas aux Services financiers Mercedes-Benz sont admissibles à une remise en argent à l'achat de 1 260 \$. Pour des offres de remise en argent à l'achat propres à un modèle en particulier, visitez votre concessionnaire Mercedes-Benz. Frais de transport et de préparation, d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance, de remboursement de la taxe sur la climatisation, «écoprélevement» et frais assimilés imposés au fabricant (s'ils sont perçus par le concessionnaire), ainsi que taxes et frais de RDPRM en sus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. Offre pouvant changer sans préavis et ne pouvant être combinée à aucune autre offre. Voyez votre concessionnaire smart pour tous les détails. Modèle smart fortwo coupé montré avec équipement optionnel. Remise en argent de 1 250 \$ offerte à la location, à l'achat ou au financement d'une smart fortwo 2009 neuve (édition pure, passion ou BRABUS). L'offre ne s'applique pas à l'édition 10^e anniversaire. L'offre prend fin le 31 mars 2009.

MANIF CONTRE LA BRUTALITÉ POLICIÈRE

Pas d'excuses pour l'instant

Le maire Tremblay juge les bavures «regrettables», mais compte s'entretenir avec le SPVM avant de s'excuser auprès des citoyens arrêtés par erreur



ERIC CLÉMENT

Tant que le maire Gérald Tremblay n'aura pas fait les vérifications d'usage avec son service de police, la Ville de Montréal ne s'excusera pas auprès des citoyens arrêtés par erreur, traumatisés, blessés ou brutalisés sans raison par des membres de la police, ni auprès des journalistes retenus à tort, lors de la manifestation de dimanche, a dit le maire à *La Presse*, hier.

M. Tremblay trouve toutefois que ces bavures sont «regrettables et malheureuses».

Le maire Tremblay dit que le travail des policiers a été «bon», dimanche. Mais très attaché aux principes de la démocratie, il considère que les incidents concernant des citoyens qui n'avaient commis aucune infraction et la séquestration des journalistes Michèle Ouimet (*La Presse*) et Bruno Coulombe (Radio-Canada), ont été «regrettables».

«C'est très regrettable qu'il y ait eu certaines personnes qui aient fait partie de ce groupe (retenu par des policiers) et pour connaître Michèle Ouimet, je suis certain qu'elle n'a pas couru après ça. Elle faisait son travail de journaliste et elle s'est trouvée là au mauvais moment.»

Le maire compte, après enquête, apporter des mesures correctives à l'organisation «tant à l'amont qu'à l'aval» des manifestations publiques. «S'il y a moyen de faire les choses différemment, il faut y réfléchir, dit-il. Quand j'ai lu l'article (de Rima Elkouri) sur le "monsieur Tremblay", surtout quelqu'un qui n'a jamais été interpellé par la police, qui n'a jamais rien eu à se reprocher, avoir des menottes, aller dans un poste de police jusqu'à 23h, ce n'est certainement pas une bonne expérience.»

La Ville va-t-elle s'excuser? «Je veux juste vérifier avec le service de police avant, dit le maire. C'est bien beau s'excuser, mais si on ne veut pas que cela se reproduise, il faut trouver des moyens. Mais quand j'ai lu les articles de Michèle Ouimet et de Rima Elkouri, j'ai trouvé ça regrettable.»

Difficile de faire la distinction

De son côté, le conseiller Claude Dauphin, responsable de



Les policiers ont arrêté ou interpellé 221 personnes dimanche, lors de la manifestation contre la brutalité policière. Des journalistes et des passants ont été pris en souricière par les forces de l'ordre. Le maire Tremblay compte apporter des mesures correctives à l'organisation des manifestations publiques, après enquête. PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

la Sécurité publique à la Ville, dit qu'il est «malheureux que de tels incidents se soient produits» et ajoute que «ce n'est sûrement pas facile pour le policier de distinguer le vrai manifestant, qui veut tout casser, du journaliste et

dangereuse? «Je vais en discuter avec le directeur du SPVM, pour voir ce qu'on peut faire à l'avenir pour éviter ce genre d'événement», dit M. Dauphin, qui ajoute que la Ville changera le «modus operandi» des mani-

décidé de rencontrer le SPVM pour analyser la situation. Claude Robillard, secrétaire général de la FPJQ, n'écarte pas la possibilité de moderniser cette carte de presse qui identifie les journalistes. Doit-on envisager le port

la manifestation par ses organisateurs». «Dans le feu de l'action, ce n'est jamais facile, dit-il. Un post mortem s'impose avec tous les acteurs. Pas pour blâmer à gauche et à droite. Pour s'assurer que la prochaine fois, il n'y ait pas d'écart de cette nature.»

Enfin, le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, estime que les bavures de la police montreal «qu'elle fait un usage inapproprié de ses pouvoirs discrétionnaires». «Que la police ne fasse pas la distinction entre quelqu'un d'agressif et le simple passant me fait dire que si j'étais opposé au règlement sur l'interdiction du port du masque, je le suis maintenant d'autant plus, dit-il. Il y a un manque de jugement de la part de la police.»

« La vraie question, c'est comment régler ça? Il faudrait peut-être demander à nos policiers de distinguer davantage, mais ça ne doit pas être facile pour eux. »

— Claude Dauphin, responsable de la Sécurité publique à la Ville

du passant». «La vraie question, c'est comment régler ça? Il faudrait peut-être demander à nos policiers de distinguer davantage, mais ça ne doit pas être facile pour eux», dit-il.

Une des personnes séquestrées par la police aurait pu avoir une grave crise d'asthme ou l'ingénieur avoir un problème de santé: cette procédure n'est-elle pas

festations afin qu'elles soient mieux coordonnées. Un parcours déterminé à l'avance et un permis de manifester pourraient être institués. M. Dauphin n'a pas dit si la police pourra encore faire des arrestations de masse, sans discernement.

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec, qui délivre une carte de presse, a

d'une veste ou d'un brassard jaune marqué MÉDIA pour reconnaître les journalistes? «Ça peut être acceptable pour les journalistes de la FPJQ, mais pour ceux qui ne sont pas membres, difficile de trouver une solution universelle», dit M. Robillard.

Pour le chef de l'opposition à Montréal, Benoit Labonté, «il y a eu un manque d'encadrement de

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste: eric.clement@lapresse.ca

Entre brutalité et moumounerie

YVES BOISVERT
CHRONIQUE

Comme le temps passe vite. Vous vous souvenez? Fin avril, l'an dernier, dernier match de la série Canadien-Bruins? L'émeute, les voitures incendiées?

Si je me souviens bien, les médias et un peu tout le monde étaient prêts à descendre dans la rue pour faire une manifestation contre la moumounerie policière.

Gang de peureux, mauvais ordres, police toujours sur la retenue...

Puis, la manif qui a suivi la mort de Fredy Villanueva, à Montréal-Nord. On a encore reproché aux policiers de trop laisser faire.

Eh bien, ils nous ont écoutés, on dirait... Dimanche, ils n'ont pas attendu, ils ont déclaré l'attroupement illégal et hop, on embarque tout le monde.

Évidemment, dans ces manœuvres, par définition, on fait des erreurs. Ainsi, ce monsieur dont parlait Rima Elkouri

hier: débarqué près de la Place des Arts qui s'est retrouvé dans la foule sans du tout comprendre de quoi il s'agissait. On l'arrête sans ménagement, on lui passe des menottes et on le garde en prison jusqu'à 23h30. En partant, on l'apostrophe en le tutoyant.

Pour des gens qui veulent donner des contraventions pour impolitesse et qui veulent bannir les masques, ça fait dur.

Pourquoi la police a tellement de difficulté à simplement présenter ses excuses? Ça lui ferait trop mal de simplement reconnaître que dimanche, des gens ont été arrêtés qui n'auraient pas dû l'être.

Quand on prive de sa liberté une personne, c'est sérieux, et la moindre des civilités est de le reconnaître et de présenter ses moins plates excuses. Idem pour nos élus. Ils attendent toutes les informations avant de présenter leurs excuses.

Le maire s'empresse d'ajouter que «des correctifs seront

apportés» aux méthodes policières d'intervention «tant en amont qu'en aval». N'attendez pas trop de l'hydrométrie policière du maire Tremblay.

Tant mieux si on raffine jusqu'à son dernier degré de subtilité l'intervention policière lors d'émeutes. Mais il n'y aura jamais de paradis des foules délinquantes.

Les policiers, devant 500 ou 2000 personnes qui jettent des projectiles et qui commencent à faire de la casse, sont condamnés à se tromper.

Tant mieux si on raffine jusqu'à son dernier degré de subtilité l'intervention policière lors d'émeutes. Mais il n'y aura jamais de paradis du contrôle des foules délinquantes.

La plupart des gens présents ne font rien de mal. Mais il n'est pas question de faire des interrogatoires avec chaque badaud pour trier en séparant les méchants manifestants, les bons et les égarés.

Il s'agit de choisir la zone d'erreur. On peut délibérément laisser les émeutiers faire de la casse plutôt que de les affronter physiquement immédiatement: c'est ce qu'avait fait la

police après l'émeute qui avait suivi l'annulation d'un concert punk, au Medley, il y a trois ans. C'est aussi ce qu'a fait la police après le match de hockey. La charge a tardé et c'est après, notamment avec des photos sur l'internet, qu'on a pu faire arrêter plusieurs dizaines de personnes.

Cette tactique a l'avantage d'éviter les blessures, tant aux policiers qu'aux émeutiers. Elle a le désavantage de laisser faire des dommages et de donner l'impression que la police permet l'émeute, ce qui risque l'escalade. Mais selon les effectifs et les cir-

constances, ce peut être la moins mauvaise option.

L'autre façon de faire est celle de dimanche. Les policiers savaient qu'il y aurait de la casse: c'est une tradition de cette manif depuis le début. Qu'ils l'aient annoncé à l'avance n'est nullement une «provocation». On peut annoncer dès ce matin qu'il y aura de la casse l'année prochaine à pareille date. Mais cette annonce indi-

que que les policiers, prévenus, n'avaient pas l'intention de laisser faire. Ils ont donc mis fin à la fête très rapidement.

Que ceux qui les trouvent brutaux se rappellent leur position l'an dernier quand le centre-ville flambait.

Ils avaient raison d'utiliser la force rapidement, ça me semble évident. Ah, je sais, moi non plus je ne veux pas être forcé de choisir entre une police brute et une police moumoune.

Mais si vous avez déjà vu évoluer une manif vers un «attroupement illégal» et vers une émeute, vous savez que la répression ne sera pas tout en délicatesse. Utiliser la force dans un tel contexte, cela veut dire arrêter des gens indistinctement, du simple fait qu'ils sont présents. L'autre option est de laisser courir l'émeute. Ça n'aurait pas été une bonne idée.

Mais si on ne demande pas aux policiers antiémeutes de se déguiser en travailleurs sociaux, on doit exiger ce minimum: respecter la dignité des citoyens qu'ils arrêtent. Au lieu de dire: t'as pas l'air d'un manifestant! Essayez quelque chose comme: on est désolé, monsieur.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca

MANIF CONTRE LA BRUTALITÉ POLICIÈRE



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

François Pedneault se baladait en vélo près de la Place des Arts lorsqu'il s'est retrouvé mêlé à la manifestation. Il a été arrêté et a reçu une contravention de 144\$.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Photographe pigiste, Malcolm Garneau a eu la lèvre fendue par un coup de bouclier alors qu'il photographiait les manifestants.

« On nous a dit qu'on avait juste à ne pas être là »

La Presse a recueilli quelques témoignages de personnes prises dans la manifestation de dimanche.

FRANÇOIS PEDNEAULT

Une simple balade en vélo dans le Vieux-Port de Montréal s'est transformée en une longue soirée surréaliste, qui s'est terminée avec une contravention de 144 \$ pour François Pedneault, photographe-vidéaste récemment arrivé à Montréal.

« Autour de 17 h, j'étais à vélo sur Sainte-Catherine, près de la Place des Arts, sur la route du retour vers la maison. J'étais presque rendu à Bleury. J'ai parlé un peu à des gens pour savoir ce qui se passait. J'ai marché un moment avec eux (il était sympathique à leur cause) puis, je me suis rendu compte que nous étions cernés. Il n'était plus question à ce moment de sortir de là, à vélo ou à pied. Les policiers nous disaient de reculer, de bouger. Moi, je leur disais qu'il n'y avait plus de place mais il n'y avait rien à faire. »

Après au moins 45 minutes, les personnes prises dans l'étau ont été sorties une à une, identifiées, délestées de leurs effets personnels puis

« tyrappées » pour reprendre l'expression de M. Pedneault.

Embarqués dans des autobus, ces gens ont été conduits vers le stationnement souterrain de la cour municipale où l'attente a été très longue. En fin de soirée, M. Pedneault a quitté les lieux avec sa contravention qu'il entend contester. Il est arrivé chez lui, dans le quartier Rosemont, vers minuit.

M. Pedneault n'a pas été frappé ou malmené. Mais il trouve l'intervention exagérée. « À aucun moment, je n'ai eu l'impression de faire quelque chose qui était illégal. (...) J'ai souvent participé à des manifestations en Europe. On y employait la tactique d'encercler les manifestants, mais uniquement pour casser la manifestation. Ils font des poches pour que le cortège soit séparé. Ensuite, après 20 minutes, ils nous laissent partir. Je pensais que c'est ça qui arriverait. »

VALÉRIE MICHAUD

Valérie Michaud et son copain marchaient rue Sainte-Catherine et se sont arrêtés près de Saint-Urbain pour acheter une glace. Attirés par la manifestation, ils sont sortis à l'extérieur. Lorsque le grabuge a commencé, ils se sont éloignés.

« L'émeute a poussé encore plus, les manifestants sortant de partout, lançant des grosses pierres, alors je me suis mise à courir pour aller me mettre à l'abri de l'autre côté de la

rue », raconte M^{me} Michaud dans un courriel.

« Mon chum a eu un moment d'arrêt pour voir où j'étais partie, et une seconde après, il se faisait pousser contre une voiture par un policier. Il a monté sa crème glacée dans ses mains pour montrer au policier qu'il ne faisait pas partie de la manifestation. Le policier l'a repoussé. Mon chum s'est mis à genoux, les bras en l'air, crème glacée toujours en main. J'ai couru vers lui, en criant qu'il n'avait rien fait, le policier m'a repoussée et m'a dit d'aller ailleurs. »

« Mon chum s'est fait mettre en sandwich avec plein d'autres personnes. On pensait que ça allait durer le temps que la manifestation se calme, mais non. J'ai attendu trois heures, essayant vainement de demander aux policiers ce qui allait arriver. On m'a répondu qu'il n'avait juste à pas être là et qu'on ne savait pas ce qu'ils allaient faire. »

« Finalement, en parlant avec d'autres personnes dans ma situation, j'ai compris qu'on allait les arrêter et les emmener dans un poste de police. »

« J'ai demandé lequel à un policier, on m'a dit qu'on ne savait pas. Après trois heures, les policiers ont repoussé les gens jusque sur René-Lévesque, donc il m'était maintenant impossible de voir mon chum. »

« J'ai finalement réussi, deux heures plus tard, à retourner à l'endroit où il avait été arrêté. J'ai demandé à un policier où était le poste de police le plus près. Il m'a répondu, nonchalant: "Je ne sais pas". »

« J'ai toujours approché les policiers d'une façon polie, courtoise, car je comprenais bien ce qu'ils vivaient, mais on m'a toujours répondu d'une façon bête, sans aucun respect. »

« Vers 22 h, mon chum a finalement réussi à me téléphoner. Il avait été menotté avec des menottes de plastique, on lui a fait mal aux poignets, on l'avait laissé dehors pendant cinq heures, sans même avoir le droit d'aller aux toilettes ou de téléphoner. »

« Il est ressorti vers 23 h, avec une belle amende de 144\$. Tout ça pour avoir mangé de la crème glacée par un beau dimanche après-midi. »

« Je comprends parfaitement qu'on ne peut juger quelqu'un par son apparence, mais ça se voyait clairement qu'il était un manifestant et qui ne l'était pas. »

« Pensons aux touristes qui visitaient notre ville, qui n'étaient au courant de rien. Tout ça est complètement ridicule. On nous a dit qu'on avait juste à ne pas être là... »

« Bien oui, maintenant, il faut demander une permission pour se promener au centre-ville, juste au cas où un gang de manifestants prendraient d'assaut les rues... »

du travail en fin d'après-midi avec son équipement au cou. Il photographiait les manifestants, rue Sainte-Catherine, lorsque des policiers se sont rués sur lui. Un coup de bouclier lui a fendu la lèvre supérieure.

« J'étais à une dizaine de pieds de la barricade, mon appareil photo dans les mains. Je prenais des clichés. La police a sonné la charge. Je me suis tassé tranquillement pour continuer à prendre des clichés. En tournant la tête vers la gauche, j'ai aperçu quatre policiers se dirigeant vers moi. Ils m'ont rentré dedans en me disant "Move!" à environ un pied de distance. »

« Le premier (policier) m'a poussé avec le bouclier, au niveau du corps. Le deuxième, un peu plus à droite, m'a donné un coup de bouclier directement au visage. Ça m'a fendu la lèvre. J'ai eu un gros bleu. »

« J'étais carrément tout seul. Il n'y avait aucun manifestant proche de moi. J'avais 3000 \$ en équipement dans les mains. Je ne crois pas que je représentes une menace pour la police. »

Deux ans plus tôt, il avait couvert la même manifestation. « La police était beaucoup moins agressive », dit-il.

MALCOLM GARNEAU

Employé dans un magasin d'électronique du centre-ville et photographe pigiste à ses heures, Malcolm Garneau est sorti

CYBERPRESSE.CA
TÉMOIGNAGES
 Pour plus de témoignages, rendez-vous sur cyberpresse.ca/témoignages

Soyez les 1^{er} à profiter du printemps!

Solarium de PARIS
 www.solariumdeparis.ca

Découvrez notre nouveau modèle **POLYVISION 10^{ÈME} ANNIVERSAIRE** à partir de 3499\$**

Modèles SDP

Rég: \$6208
\$2699

\$53³¹/60 MOIS Modèle 8' x 10'

Rég: \$7588
\$3299

\$65¹⁷/60 MOIS Modèle 10' x 12'

Rég: \$8278
\$3599

\$71⁰⁹/60 MOIS Modèle 12' x 12'

ACTUALITÉS



PHOTO STEVE TREMBLAY, LE QUOTIDIEN

Les plongeurs de la SQ recherchent le jeune David Fortin dans les eaux de la rivière La Petite Décharge à Alma.

David Fortin Les recherches se déplacent à Alma

Des plongeurs de la SQ sondent la rivière

LA PRESSE CANADIENNE

ALMA — Les recherches pour retrouver David Fortin, 14 ans, disparu de son domicile d'Alma, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, depuis maintenant cinq semaines, se sont déplacées, hier, dans la rivière La Petite Décharge, située à proximité de son domicile.

Bien qu'ils soient persuadés que leur fils est toujours en vie, Éric Fortin et Caroline Lachance exigeaient depuis deux semaines qu'on mène une opération de plongée dans la rivière.

Hier matin, la Sûreté du Québec (SQ) a finalement acquiescé à la demande des parents, dépêchant une équipe

de plongeurs pour deux journées de recherches.

« Aucune information ne mène dans cette direction-là, mais nous voulions écarter définitivement l'hypothèse (d'un suicide dans les eaux de La Petite Décharge). Du 10 au 15 février, nous avons récolté de bonnes pistes, mais depuis, nous n'avons reçu aucune information significative, rien de vraiment crédible. C'est pourquoi nous sommes revenus au point de départ et nous procédons aujourd'hui (mardi) à des recherches dans la rivière », a expliqué la responsable des relations publiques de la Sûreté du Québec, Hélène Nepton.

Le père de David a précisé

qu'avec ou sans l'aide de la SQ, l'opération aurait eu lieu.

« C'est sûr que s'ils avaient refusé, j'aurais payé une équipe de plongeurs pour fouiller la rivière. J'avais déjà contacté une entreprise spécialisée. Nous voulons avoir le cœur net avant la fonte des neiges. Au printemps, si son corps est ici, il sera transporté on ne sait où, dans un barrage », a déclaré Éric Fortin.

Comme les policiers, les parents de David Fortin croient toutefois que l'adolescent est en fugue.

David Fortin a quitté le domicile familial le 10 février. Selon des témoignages, l'adolescent n'en pouvait plus d'être harcelé et humilié par des élèves de l'école qu'il fréquentait.

Le lip dub, nouveau phénomène du web

HEC Montréal se fait connaître grâce à YouTube

TRISTAN PÉLOQUIN

Une chanson. Une caméra. Et beaucoup, beaucoup de coordination. Surfant sur un nouveau phénomène viral lié à YouTube, environ 120 étudiants des HEC Montréal ont produit le week-end dernier un *lip dub*, sorte de clip promotionnel destiné à faire connaître leur université partout dans le monde.

Apparus avec les grands sites d'échange de vidéo sur l'internet, les *lip dubs* sont de longs vidéoclips composés d'un seul et unique plan séquence. Les figurants y apparaissent tour à tour à la caméra, en faisant de la synchronisation labiale (*lip sync*) sur une chanson pop. Sans jamais couper l'action, le caméraman circule pendant ce temps d'un endroit à l'autre dans un immeuble.

Depuis quelques semaines, certaines écoles supérieures allemandes et françaises, dont HEC Paris, ont commencé à diffuser des *lip dubs* comme outil de marketing. « Le but est de montrer la bonne ambiance qui règne dans l'école, tout en permettant aux gens qui regardent le *lip dub* de voir à quoi ressemble l'école », explique Romain Grac-Aubert, un étudiant en affaires internationales qui a participé au projet montréalais.

En voyant les *lip dubs* françaises, « je me suis dit que ce serait une bonne idée d'en réaliser un semblable pour montrer notre attachement à HEC Montréal », explique Mikaël Theimer, l'instigateur du projet. À peine quelques heures après avoir lancé

l'idée sur Facebook, M. Theimer avait déjà recruté plus de 200 figurants potentiels. Un scénario a alors été créé, et les participants ont décidé au vote de faire le clip en chantant sur l'air de *Mamma Mia*, du groupe ABBA.

Après quelques semaines de préparation et plusieurs répétitions, le clip a été tourné dimanche. Plus d'une centaine d'étudiants, avec l'aide logistique de HEC Montréal, ont participé à l'exercice.

Effet viral évident

Lundi, la chaîne française d'informations en continu LCI en a montré des extraits en direct.

« Il y a un effet viral évident », affirme la consultante en stratégie web Michelle Blanc. J'en ai entendu parler sur Facebook et sur Twitter. Ça circule beaucoup. C'est clairement le meilleur coup de marketing qu'a fait le HEC ces dernières années », croit-elle. Ironiquement, l'établissement universitaire n'a pas beaucoup à voir avec l'initiative. L'école n'a fourni que l'équipement technique et permis l'utilisation de ses locaux dimanche.

« C'est notre sentiment d'appartenance à HEC qui nous a poussés à réaliser le clip, explique Romain Grac-Aubert. C'était aussi une façon pour nous de nous faire plaisir avec la musique. Jamais on n'aurait cru qu'on parlerait de nous à la télé française. L'impact est plus grand que ce que nous avions imaginé au départ. »

Pour visionner le clip, tapez « HEC Montréal » dans le moteur de recherche de YouTube.



UN SEUL PSCHHH ET DEVENEZ CANADIEN!

L'immigration n'est pas si facile. Méfiez-vous des agents illégaux qui tenteront de vous faire croire le contraire. Rappelez-vous : si ça paraît trop beau pour être vrai, c'est sans doute le cas. Vous voulez engager un représentant? Protégez-vous. Engagez seulement un membre de la Société canadienne de consultants en immigration, un membre d'un barreau provincial ou un notaire québécois. Ce sont les seuls représentants autorisés à parler au gouvernement en votre nom. C'est la loi.

SCCI. Aider le Canada en aidant les immigrants.

Visitez le www.canadieninstantane.ca pour plus de renseignements.



MINI.CA



ENFIN UN FANTASME QUI NE COÛTE PAS LA PEAU DES FESSES.



LE SOLDE PRINTANIER MINI.

LA MINI COOPER 2009

349\$ /MOIS*
Location de 39 mois

0\$ Versement initial

ENSEMBLE CONFORT INCLUS
• Sièges avant chauffants
• Toit ouvrant panoramique en verre

BOÎTE À SIX VITESSES • TENUE DE ROUTE KART • CLIMATISATION AUTOMATIQUE • VOLANT MULTIFONCTION AVEC RÉGULATEUR DE VITESSE • ROUES EN ALLIAGE DE 16 POUCES • GARANTIE 4 ANS/80 000 KM • GARANTIE CONTRE LA PERFORATION DUE À LA CORROSION 12 ANS/KILOMÈTRE ILLIMITÉ

GAGNANT DU PRIX ÉCOÉNERGIE: 5,3 L/100 KM SUR AUTOROUTE • 7,1 L/100 KM EN VILLE

« MEILLEURE VALEUR DE REVENTE » APRÈS 4 ANS – CANADIAN BLACK BOOK

MINI COOPER CLASSIQUE à partir de

22 800\$

TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE 2,9%†

PASSEZ DÈS MAINTENANT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE MINI POUR UN ESSAI ROUTIER.

MINI BROSSARD
8500, boul. Taschereau Ouest
Brossard (Québec)
450 445-MINI (6464)
MINIbrossard.com

MINI LAVAL
2450, boul. Chomedey
Laval (Québec)
514 773-MINI (6464)
MINIlaval.ca

MINI MONT ROYAL
4070, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
514 289-MINI (6464)
MINImontroyal.ca

*Taux de location offert par les Services financiers MINI sur approbation de crédit seulement. Par exemple: le prix de détail suggéré d'une MINI Cooper avec boîte manuelle à 6 vitesses et ensemble confort est de 26 300\$. La location de ce véhicule à un taux de location annuel de 4,9% pour un terme de 39 mois, sans versement initial (sur approbation de crédit seulement), requiert des mensualités de 348,98\$. L'offre requiert la participation du concessionnaire. L'enregistrement d'une hypothèque mobilière (jusqu'à 90\$), le dépôt de sécurité, le premier paiement et les taxes sont en sus et requis à la signature du contrat de location. Les frais de transport et de préparation de 1 695\$ et les frais d'administration du concessionnaire (s'il y a lieu) sont en sus. Le montant total déboursé à la fin du terme se chiffrera à 16 061\$ plus taxes. Les options, les taxes et les assurances additionnelles sont en sus. Valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme: 15 254\$. Le kilométrage annuel alloué pour la durée du contrat est de 20 000 km; des frais de 0,15\$ par kilomètre excédentaire seront exigés. Des frais peuvent être exigés pour usage excessif. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 mars 2009. Offre suivant disponibilité et sous réserve de modifications. Certaines conditions s'appliquent. Le véhicule sur la photo est utilisé à titre indicatif seulement et peut inclure certaines options pouvant différer de celles du modèle offert. Le prix de détail suggéré d'une MINI Cooper Classique avec boîte manuelle à 6 vitesses est de 22 800\$. †Taux de financement à l'achat de 2,9% offert sur une période pouvant aller jusqu'à 36 mois. Consultez votre concessionnaire MINI ou visitez MINI.CA pour plus de renseignements.

SALON EMPLOI FORMATION

Des tonnes et des tonnes de CV

LOUISE LEDUC

C'est où, déjà, le Yukon? Pas question de faire la bouche fine en période de récession. S'il y a de l'emploi au Yukon, eh bien! allons au Yukon, se disaient des dizaines de personnes qui se sont arrêtées à ce stand au Salon Emploi Formation, en cours jusqu'à aujourd'hui au Palais des congrès de Montréal.

Edgar Velasquez, ingénieur de formation, était de ceux-là, d'autant que son épouse, avocate dans leur Colombie natale, n'est pas opposée à l'idée. « On passerait de 25 degrés Celsius à -25, mais je suis sûr qu'on s'adapterait », dit ce père de deux enfants en bas âge.

Stéphanie Chevalier, Française d'origine qui était allée faire un petit voyage au Yukon pour jamais n'en repartir, était une excellente vendeuse de cette destination. « Le Yukon est, par exemple, activement à la recherche d'assistants administratifs. La petite jeune qui est bilingue et qui a les compétences requises serait vraiment bien avisée de venir chez nous. À Montréal, elle risque de devoir se contenter d'un emploi dans un centre d'appels. Au gouvernement du Yukon, elle sera payée 46 000 \$, pourra aller faire du ski à 15 minutes de Whitehorse et aura accès à un super centre sportif sur place. »

Les Premières Nations du Yukon cherchent aussi beaucoup de personnel, poursuit M^{me} Chevalier. « Il y a beaucoup de postes en communication, des postes de directeurs de finances, de ressources humaines... »

Mireille Bilodeau, conseillère en ressources humaines pour le Centre de santé Inuulitsivik de la baie d'Hudson, était pour sa part étonnée de voir autant de gens intéressés et intéressants défiler devant son stand. « J'ai été surprise de voir le nombre d'ingénieurs venir nous parler. Nous n'en engageons pas, je les ai référés à d'autres kiosques, mais j'ai reçu une quinzaine de curriculum vitae de candidats qui me semblaient vraiment très prometteurs – des travailleurs sociaux, des éducateurs spécialisés, etc. Chez nous, comme les gens travaillent de 9 à 11 semaines d'affilée et ont ensuite droit à 4 semaines de congé, il nous faut toujours une troisième personne pour deux postes à combler. Il y a pas mal d'ouvertures. »

Il y avait foule, aussi, au stand Accès Emploi Alberta.

Tout comme au stand Bell Solutions Techniques, où le recruteur Pierre Thuot assurait



Certains cherchaient l'emploi de leurs rêves, d'autres espéraient trouver une « jobine »; en ces temps difficiles, les visiteurs étaient nombreux au Salon Emploi Formation. PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

que la firme est à la recherche de plusieurs techniciens en téléphonie. « Ce matin (hier), nous étions cinq recruteurs et nous avons été

« Ce matin (hier), nous étions cinq recruteurs et nous avons été occupés sans arrêt toute la journée. Il y a vraiment beaucoup de monde. »

occupés sans arrêt toute la journée. Il y a vraiment beaucoup de monde. »

Parler à de vraies personnes

Meziane, détenteur d'un doctorat en génie, est venu au Salon Emploi Formation pour parler à de vraies personnes,

pour une fois. « De nos jours, tout est informatisé. Si tu veux postuler chez Bombardier, par exemple, tu ne pourras jamais

parler à quelqu'un. Il faut que tu poses ta candidature en ligne. »

Fernando Valencia abondait dans son sens. « J'ai entendu dire qu'au Québec, 80% des postes ne sont jamais affichés, mais qu'ils sont comblés par le bouche à oreille. À un moment donné, tu en as assez

de te faire tout le temps dire: "Allez sur notre site internet". »

Certains cherchaient des contacts pour de vraies positions, d'autres, des « jobines » auprès des exposants McDonald's, Costco, Starbucks ou Wal-Mart.

Au stand des restaurants Lafleur, Isabelle Tremblay n'avait de cesse de distribuer des formulaires de demande d'emploi. Beaucoup des emplois disponibles ont beau être au salaire minimum, les formulaires s'envolaient vite.

De nombreux stands proposent non pas des emplois, mais des formations. Daniel Côté, lui, préférait remplir une demande chez

Wal-Mart. « À 48 ans, je n'ai pas envie d'entreprendre une autre formation. »

Christian Pepin, lui, demeure ambivalent. « J'aurai bientôt 40 ans et en huit ans, j'ai changé six fois d'emploi. En même temps, je ne sais pas si les études sont la solution. Trop de mes proches se tapent qui un deuxième bac, qui une maîtrise, et je suis loin d'être sûr qu'ils réussiraient mieux. De nos jours, je pense que pour trouver un emploi, il faut surtout bien étudier les tendances démographiques. »

Sa conjointe Nancy Choinière ne l'a pas contredit. « Je viens d'entendre qu'au Lac-Saint-Jean, ils auront des milliers de postes à combler en 2012. »



porter

Vous cherchez une meilleure façon de vous rendre à Toronto? Voici une réponse:

- ✓ 9 vols quotidiens directs depuis Montréal
- ✓ Débarquez au centre-ville de Toronto
- ✓ Accès exclusif à notre salon d'attente
- ✓ Bière, boissons et collations gratuites
- ✓ Sièges spacieux en cuir
- ✓ Navette gratuite vers la gare Union

Prenez un de nos 9 vols quotidiens sans escale au départ de Montréal vers l'aéroport du centre-ville de Toronto à partir de **79 \$***

Réservez en ligne, appelez le 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyage.

* Réservez avant le 18 mars 2009 pour vos trajets avant le 25 mai 2009. Achat requis 7 jours à l'avance. Le trajet aller simple en classe Fixe n'inclut pas les taxes, frais et surcharges. Les sièges offerts à ce tarif sont en quantité limitée et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols. Valable pour les nouvelles réservations seulement.

www.flyporter.com



ACTUALITÉS

SANTÉ

Plaidoyer
contre la
contention

ISABELLE HACHEY

Bien qu'inefficaces et dangereuses, les mesures de contrôle telles que l'isolement et la contention sont encore trop souvent utilisées dans les hôpitaux et les centres d'hébergement québécois. C'est du moins l'avis de 267 organismes de la province, qui demandent au ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc, de s'engager à éliminer totalement le recours à ces mesures controversées.

« La violence, ce n'est jamais thérapeutique », souligne Doris Provencher, directrice générale de l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ).

Et violence il y a : chaque année, on compte en moyenne trois décès par asphyxie liés à l'usage d'une contention. Bien que le Ministère ait fait des efforts, depuis 10 ans, pour réduire le recours à ces mesures, « une culture reste profondément ancrée dans les établissements de santé », selon M^{me} Provencher. « Cela fait partie des pratiques. »

Malgré l'adoption en 1998 d'un article de loi définissant la contention comme une mesure « exceptionnelle », des cas pathétiques continuent de faire les manchettes. Au printemps dernier, un jeune autiste est mort étouffé, après avoir été enroulé dans une couverture de contention à son école spécialisée de Saint-Jean-sur-Richelieu.

À l'été 2008, un recours collectif de 24 millions de dollars a été déposé contre le Centre hospitalier régional du Suroît de Valleyfield, pour avoir utilisé des mesures d'isolement et de contention à l'endroit de centaines de personnes sans raison valable. Des malades en psychiatrie étaient notamment déshabillés en public, affublés de couches et immobilisés sur des civières.

Le ministère de la Santé reconnaît que la contention et l'isolement ont des effets néfastes : courbatures, asphyxie, infection, anxiété, humiliation, etc.

« Depuis plusieurs années au ministère, nous prôtons l'utilisation la plus limitée possible de ces mesures de contrôle, dit Marie-Ève Bédard, porte-parole du ministre de la Santé, Yves Bolduc. Nous offrons même des formations en ce sens. Toutefois, entre ça et l'élimination, il y a un pas à franchir, parce que certaines conditions cliniques, notamment en santé mentale, peuvent exiger le recours à ces mesures. »

CRISE DE LA LISTÉRIOSE

Pas de compensation
pour les petits fromagers

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Le ministre Laurent Lessard veut bien retirer des tablettes québécoises les fromages importés qui ne respectent pas les normes d'ici, mais pas question d'offrir une compensation directe aux petits fromagers artisans qui vivent encore avec la queue de la tempête listériose qui les a frappés l'automne dernier.

Il n'y aura pas de compensation directe, a tranché le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Laurent Lessard. « Sinon, il n'y aura plus de responsabilité dans l'industrie, a-t-il expliqué. On peut faire n'importe quoi et s'il y a un problème, on se retourne vers le gouvernement. Même si le produit est défectueux, il va nous compenser. » Avec une telle philosophie, les producteurs de tomates et d'épinards, auraient aussi eu droit à des compensations parce qu'ils ont également été touchés par des épisodes de contamination, a comparé le ministre.

Laurent Lessard voulait hier faire un retour sur la crise de la listériose puisque les actions de son ministère, le MAPAQ, ont été critiquées maintes fois sur la place publique depuis six mois.

Les petits fromagers en ont notamment contre les nombreuses inspections du MAPAQ qui leur compliquent la vie.

Le ministre de l'Agriculture ne voit pas les choses de cette façon. Ces « accompagnements » offerts aux producteurs devraient plutôt leur faciliter la vie.

« Au Québec, on fait de la prévention à l'usine pour éviter que des produits soient rappelés », précise Laurent Lessard, qui croit que les fromagers ne devraient pas être stressés lorsque l'inspecteur cogne à la porte.

« Ça devrait être le contraire, explique-t-il. Parce qu'en alimentation, le premier vecteur de réussite, c'est sûrement la confiance des Québécois envers un secteur. Il faut avoir confiance en un produit. Comment avoir confiance en un produit? C'est de faire ce que tout le monde qui est encore dans l'alimentation a fait : faire de la prévention et du contrôle de qualité dans les usines. Honnêtement, il faut être capable de le dire, après l'événement de la listériose, on s'est aperçu que les programmes de contrôle et d'assurance qualité dans les usines étaient loin d'être partout égaux. »



PHOTO RÉMI LEMÉE. ARCHIVES LA PRESSE

Le ministre Laurent Lessard et l'Association des fromagers artisans du Québec ne s'entendent pas sur le nombre de fromageries québécoises qui ont cessé de produire des fromages au lait cru, depuis la crise de la listériose.

« On a donc implanté des mesures dans les usines, poursuit le ministre, avec une nouvelle philosophie: on doit les accompagner. »

Apparemment, la réalité est moins belle sur le plancher des vaches.

Louis Arsenault, est président de la nouvelle Association des

fromageries qui font du lait cru. Ce sont leurs chiffres!

L'année dernière, il y en avait pratiquement trois fois plus.

La réputée fromagerie Lehmann est l'une des entreprises qui ont cessé de travailler avec le lait cru, parce que les inspections du MAPAQ rendaient impossibles la gestion

gers d'ici. « C'est inacceptable et ça doit sortir », a tranché le ministre. Peu importe la provenance du fromage.

Le hic, c'est que les fromages importés relèvent du gouvernement fédéral. L'Agence canadienne d'inspection des aliments doit s'assurer que les aliments importés respectent les normes canadiennes. Mais pour trouver des failles, il faut tester les produits. Dans le cas du fromage, les inspecteurs de l'Agence ont testé 360 fromages au Québec l'année dernière, a précisé le ministre Lessard.

Le MAPAQ compte aussi sur une équipe d'inspecteurs, mais le fromage importé n'a pas été mis sur une liste prioritaire et, d'après ce qu'a expliqué le ministre hier après-midi, il n'est pas question de le placer sur un programme d'analyses systématiques.

Un fromage testé par jour, c'est trop peu, répond Louis Arsenault, qui considère qu'il y a deux poids, deux mesures pour les fromages actuellement au Québec: des inspections et des normes très sévères pour les artisans locaux et de rares inspections, au hasard, en comptoir pour les produits importés.

« D'après les données du Ministère, il n'y a plus
qu'une douzaine de fromageries qui font du lait cru.
Ce sont leurs chiffres! »

fromagers artisans du Québec, un regroupement, formé après la crise, de petits fromagers qui cherchent une meilleure représentation et une voix commune. Il était extrêmement déçu hier d'apprendre que les artisans devront se contenter des prêts que le MAPAQ leur a offerts.

Il était aussi très surpris d'apprendre que le ministre calcule que seulement quatre ou cinq fromageries québécoises ont cessé de faire des fromages au lait cru. « Je crois que quelqu'un ne sait pas compter ici: d'après les données du MAPAQ, il n'y a plus qu'une douzaine de fro-

des stocks. Jacob Lehmann se plaint ouvertement du travail du MAPAQ depuis des mois. Il cesse maintenant de produire son Valbert, impossible à reproduire avec du lait chauffé.

Fromages importés

Laurent Lessard réagissait aussi hier à la diffusion d'un reportage à *La semaine verte* la fin de semaine dernière dans lequel des fromages européens sont passés sous la loupe d'un laboratoire. Cinq échantillons sur huit ne répondaient pas aux normes provinciales auxquelles doivent se conformer les froma-

GROUPE DE LUXE
GRATUIT valeur de 3 400 \$*L'événement
Options +

BMW Canada

X3
xDrive 2009

Offre à la location

3.9%†

/mois pendant 48 mois

Offre à l'achat

2.9%†

/mois pendant 60 mois

LE GROUPE DE LUXE COMPREND

Toit ouvrant panoramique • Phares au xénon • Rétroviseur intérieur à fonction antiéblouissement muni d'une boussole • BMW Assist avec technologie sans fil Bluetooth comprenant l'abonnement d'un an au plan de sécurité

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-
Talon Ouest
514.731.7871
bmwcanbec.com

Laval
BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
bmwlaVal.com

Rive-Sud
Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415
parkavenuebmw.com

Rive-Sud
BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
bmwsaintejulie.com

Blainville
Hamel BMW
620, boul. de la
Seigneurie Ouest
450.437.5050
hamelbmw.com

* Les taux de financement/location sont offerts par Services financiers BMW, une division de BMW Canada inc., sous réserve de l'approbation du crédit, avec un terme maximal de 60 mois/48 mois. Les concessionnaires peuvent établir leurs propres prix et facturer des frais administratifs, ce qui peut modifier le taux de pourcentage annuel ou le prix du véhicule. * Cette offre s'applique au modèle X3 xDrive 2009. Obtenez gratuitement l'ensemble Groupe de luxe ou un rabais équivalent. Ces offres sont d'une durée limitée, sujettes à la disponibilité et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 mars 2009. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. Photo X3 à titre indicatif seulement. Les modèles BMW 2009 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. © 2009 BMW Canada inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

Après l'assassinat d'un mécène de l'environnement

Le Sierra Club peine à se financer

FRANÇOIS CARDINAL

L'assassinat d'un des plus importants mécènes environnementaux au pays, il y a deux ans à Toronto, commence à poser de sérieux problèmes financiers à certains groupes écologistes, dont le Sierra Club, qui peine à poursuivre normalement ses activités.

Tué par balle dans le stationnement d'un groupe environnemental en mai 2007, le multimillionnaire canadien Glen Davis était le principal bailleur de fonds du Sierra Club du Canada, tout en étant un important donateur du World Wildlife Fund (WWF), de la Société pour la nature et les parcs (SNAP) ainsi que de l'organisme Ecojustice.

Alors que ces derniers ont dû revoir certains programmes et ont dû modifier leurs pratiques de financement, tout au plus, le Sierra Club a été obligé de remercier le cinquième de tous ses employés au cours des derniers mois, de mettre fin aux contrats le liant à la plupart de ses collaborateurs et même de revoir de fond en comble son fonctionnement. La section québécoise de l'organisme ne compte aujourd'hui plus aucun employé.

Certains membres du conseil d'administration parlent même d'une « tempête parfaite » pour le Sierra Club, car la disparition de Glen Davis s'ajoute à deux autres problèmes de taille pour l'organisme, soit le départ de l'an-

cienne directrice Elizabeth May, aujourd'hui chef du Parti vert, et la crise économique.

« Lorsque Elizabeth est partie, nous avons déjà tout un défi entre les mains, a indiqué Holly Dressel, membre du conseil d'administration du Sierra Club. Puis Glen Davis a été assassiné. À la surprise générale, il n'a pas laissé derrière lui un testament précis permettant une poursuite du financement. »

Le problème est plus criant pour le Sierra Club que pour les autres groupes, car celui-ci recevait plus d'argent que les autres. Une certaine dépendance s'est ainsi développée, ce qui oblige aujourd'hui l'organisme à repenser complètement sa façon de faire.

« Nous faisons face à d'importants défis économiques, reconnaît le directeur du groupe, Stephen Hazell. Nous avons ainsi dû réduire notre personnel de 20% ces dernières années et nous sommes en pleine refonte. »

Inspiré par les groupes ayant permis à Barack Obama de prendre la tête des États-Unis, comme MoveOn et Democracy for America, le Sierra Club compte se rapprocher de sa base, ses membres individuels, et profiter davantage de l'internet pour mener ses campagnes de financement.

« Tout cela va permettre à l'organisation de se recentrer, de redéfinir une véritable vision



Le Sierra Club, organisateur de cette manifestation du printemps dernier contre la transformation de la rue Notre-Dame, n'a plus aucun employé au Québec, faute d'argent.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

nationale», estime Daniel Green, jusqu'à tout récemment le porte-parole du Sierra Club au Québec. Remercié en raison des problèmes financiers du groupe, il espère que l'organisme en profitera aussi pour prendre plus de place au Québec.

Le Sierra Club compte un million de membres en Amérique

du Nord, dont 10 000 au Canada. Refusant l'argent des gouvernements et des grandes entreprises, pour des raisons de liberté d'action, le groupe se finance uniquement par les dons de ses membres.

Notons que la police de Toronto a arrêté il y a quelques

jours les présumés meurtriers du philanthrope Glen Davis, dont la fortune provenait principalement de son père, le commerçant Nelson M. Davis. Parmi les trois suspects se trouve son neveu, Marshall Ross, qui avait contracté certaines dettes financières envers son oncle.

Moins d'argent pour étudier les plaintes contre la GRC

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le gouvernement conservateur du premier ministre Stephen Harper diminue de près de la moitié le financement de l'organisme chargé de se pencher sur les activités de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), qui a récemment contribué à faire en sorte que la police fédérale établisse une nouvelle politique en matière d'utilisation du pistolet Taser.

La Commission des plaintes du public contre la GRC (CPP) prévient qu'une possible réduction de 40% de son budget pourrait la contraindre à fermer le service qui a rendu possible l'examen de l'utilisation du Taser par les policiers nationaux.

L'organisme de surveillance affirme qu'une telle perte de financement mettrait en péril les travaux menés sur la façon dont la police agit en présence de suspects atteints de maladies mentales, ou encore sur la façon dont les forces de police font enquête sur leurs propres membres.

Ces travaux sont supervisés par la division qui a été mise sur pied en 2007 au moyen de fonds supplémentaires de 3,5 millions, qui semblent maintenant avoir été supprimés.

Ce retrait du précédent budget annuel de la commission, de 8,7 millions, est mentionné dans les estimations récemment soumises par le Conseil du Trésor.

EN BREF

AIG sera liquidé

Le secrétaire au Trésor américain, Timothy Geithner, a annoncé hier soir que l'assureur AIG, au centre d'une vaste polémique sur les primes versées à ses dirigeants en dépit de ses pertes colossales, allait être liquidé « de manière ordonnée ». Dans une lettre adressée à la présidente démocrate de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, M. Geithner a même précisé rechercher « tous les moyens responsables pour accélérer cette liquidation ordonnée ». AIG a enregistré l'an dernier la perte la plus élevée jamais subie par une société américaine (99,3 milliards US) et a dû faire l'objet de quatre plans successifs d'aide de l'État qui portent l'addition potentielle pour les finances publiques à 180 milliards US. M. Geithner a précisé qu'AIG devra rembourser l'intégralité des primes controversées, d'un total de 165 milliards US.

Agence France-Presse

Vous voulez vous impliquer? N'attendez plus!

Que ce soit à titre de candidat indépendant ou pour former un parti politique, demandez une autorisation dès maintenant. L'autorisation vous permettra de recueillir des contributions et d'effectuer des dépenses électorales.

Votre parti politique est déjà autorisé mais son nom ne s'applique plus à la réalité d'aujourd'hui? Changez-le sans tarder car il vous sera interdit de le faire en période électorale.

Consultez-nous pour tout savoir sur l'autorisation des entités politiques dans les municipalités de 5 000 habitants et plus. Nous sommes à votre service!

www.electionsquebec.qc.ca
1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)
info@electionsquebec.qc.ca

ATS Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais le 1 800 537-0644.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Parce qu'un vote, ça compte

ACTUALITÉS

La palme de la campagne sexiste à Molson

Le « calendrier des plus belles filles » épinglé... par le conseil d'éthique



Le calendrier Molson, auquel on a voulu donner un style sexy, a été loin de faire l'unanimité.

KARIM BENESEAIEH

Molson voulait une campagne sexy, elle a plutôt hérité de la palme de la campagne sexiste en 2008.

Avec son « calendrier des plus belles filles de l'est du Québec », retiré après une dizaine de jours de controverse en juillet 2008, l'entreprise a fait l'objet de 151 plaintes sur les 221 soumises au Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques.

« On a jugé que c'était excessif, contraire au code, ça allait trop loin, explique Claude

menté la controverse, à Matane, le commerçant a décidé d'écouler ses calendriers 2008 en les donnant à l'achat d'une caisse de bière.

Les 12 filles en photos étaient très légèrement vêtues, dans des poses typiques de ce genre de produits. Ses détracteurs y ont vu une forme de pornographie « soft ». La campagne la plus virulente contre cette promotion a été lancée à Rimouski et a été relayée dans tout le Québec par les centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS).

« Je respecte beaucoup les CALACS mais ils se sont trom-

une lettre à Molson exposant son inquiétude. « On ne blâme pas directement les brasseries, explique M. Béland. Le seul moyen dont on dispose, c'est le code d'éthique. C'est comme le Conseil de presse, on ne rend pas de jugement exécutoire. »

Fait à noter, ceux qui font l'objet du plus de plaintes, les grands brasseurs, n'ont pas adhéré au code d'éthique. Molson-Coors (165 plaintes), Labatt-Budweiser (4) et les brasseries en général (7) représentent 83 % du total des plaintes provenant de personnes ou d'organismes.

Parmi les autres motifs de plaintes, on a relevé la publicité télévisée sur le Manoir Coors Light, la campagne Hôtesses de l'air - Super Bowl de Budweiser, et des promotions encourageant la consommation excessive dans des bars. Selon un membre du conseil, la criminologue Marie-Andrée Bertrand, ce dernier motif de plainte a pris de l'ampleur depuis le premier rapport.

« Est-ce qu'il faut encore promouvoir l'alcool dans notre culture? Les gens disent qu'on est constamment entourés, des Québécois se disent: « Est-ce qu'il n'y a pas trop de promotion à consommer de l'alcool? »

Six plaintes de citoyens visaient d'ailleurs la Société des alcools du Québec et ses promotions qui encourageraient la consommation. Le Conseil, avoue son président, n'a pas encore pris de décision à ce sujet. « Si vous achetez trois bouteilles de la même sorte et qu'on vous en donne une quatrième, est-ce que ça incite à la consommation? On n'a pas rendu de jugement là-dessus. On est plus en questionnement. »

Molson a fait l'objet de 151 plaintes sur les 221 soumises au Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques.

Béland, président du Conseil, qui présentait son deuxième rapport annuel hier matin. Ça se sert de corps de femmes pour vendre des produits alcooliques. Les filles n'étaient pas tellement habillées, enfin... c'était variable. Il y a quand même 12 mois dans l'année! »

Conçu par une petite firme de marketing de Québec, Distributions ProStaff, et commandité par Molson, le calendrier 2008 a été imprimé à moins de 5000 exemplaires. Il en était rendu à sa quatrième édition et se vendait dans quelque 150 dépanneurs, surtout dans le Bas-du-Fleuve et en Gaspésie. Dans un cas qui a ali-

pés de cibles: il n'y avait rien de pornographique, tout était caché», plaide Sébastien Noël, vice-président de Distributions ProStaff. La petite entreprise a décidé de ne pas renouveler avec un autre partenaire ce projet controversé.

Chez Molson, on se défend bien de jouer la carte sexiste pour plaire à un certain public. «Après les plaintes, nous avons entrepris une démarche de réflexion avec le promoteur et on a retiré ce produit promotionnel en une dizaine de jours, explique Marieke Tremblay, vice-présidente aux affaires corporatives. C'est la preuve que nous sommes à l'écoute de nos consommateurs, que nous sommes responsables.»

En juillet dernier, le conseil d'éthique, un organisme d'auto-réglementation mis sur pied en 2006 par l'industrie de l'alcool pour surveiller l'application d'un code d'éthique, a envoyé

N°1 DEPUIS 30 ANS
RÉNOVATION · DÉCORATION
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

DANS NOTRE SALON,

COGNER DES CLOUS NE VEUT PAS DIRE SOMNOLER

BESOIN DE CONSEILS EN RÉNOVATION? 500 EXPERTS SUR PLACE POUR VOUS PARLER D'HABITATION
TROUVEZ IDÉES, NOUVEAUTÉS ET ÉCONOMIES SOUS UN MÊME TOIT!

LA MAISON DOMINUS
3 500 PIEDS CARRÉS À FAIRE RÊVER

Tombez sous le charme d'une maison de prestige qui allie luxe, romantisme, technologie et écologie sous un même toit.
L'Agence de l'efficacité énergétique présente la Maison Dominus réalisée par Les Maisons Dominus.

VOUS CHERCHEZ UN ENTREPRENEUR DE CONFIANCE?
VISITEZ LE PAVILLON DE LA MAISON NEUVE GOMAIISON.COM

POUR TROUVER UNE FOULE D'EXPERTS-CONSEILS,
VISITEZ LE CARREFOUR CAA-QUÉBEC

ESSAI ROUTIER TOYOTA
L'AUTOMOBILE FAIT SON ENTRÉE AU SALON!

TOYOTA Toyota présente les principaux modèles de sa gamme de véhicules écoénergétiques innovateurs ainsi que sa toute nouvelle Venza, que les visiteurs pourront essayer sur place!

THÉÂTRE RE/MAX
LES ATELIERS-CONFÉRENCES DES SPÉCIALISTES

Assistez aux nombreux ateliers-conférences quotidiens dont plusieurs à tendance écolo animés par des sommités en matière de rénovation, de décoration et d'aménagement extérieur. Horaire complet au salonnationalhabitation.com.

MANON LEBLANC
ATELIERS-CONFÉRENCES

Ne manquez pas les ateliers-conférences de Manon LeBlanc, porte-parole pour une 3^e année, le samedi 21 et le dimanche 22 mars ainsi que le samedi 28 et le dimanche 29 mars à 14h.

LE PAVILLON SCANDINAVE SERVICOM
UN CHALET DE BOIS BIEN DE SON TEMPS

Laissez-vous inspirer par le décor contemporain de cette maison de bois torréfié accessible à tous, conçue de matériaux écologiques, en parfaite harmonie avec la nature.
Le Pavillon Scandinave Servicom est réalisé par Groupe Servicom.

LA VITRINE DES NOUVEAUTÉS 2009
À NE PAS MANQUER!

Nouvelles tendances, astuces déco, derniers gadgets pratiques, conseils judicieux.
L'endroit parfait pour faire de jolies trouvailles!

Présentée par

PLACE BONAVENTURE
20 AU 29 MARS

en partenariat avec EN COLLABORATION AVEC

ACHETEZ EN LIGNE ET ÉCONOMISEZ 3 \$* UNE GRACIEUSITÉ DE

salonnationalhabitation.com

*Sur le prix régulier pour adulte. Frais de services en sus.

VOTRE OIGNON EST CRUELLEMENT PÉNIBLE

Prenez rendez-vous.

Nos orthésistes, en collaboration avec votre médecin, vous fourniront une solution durable et adaptée à votre problème de pied.

POULIOT
LABORATOIRE D'ORTHÈSES DU PIED

4596, BOUL. SAINT-LAURENT, MONTRÉAL
514.848.0100 | 1 877 967.0100
POULIOTLAB.COM

Facilité de stationnement
Reconnu et accrédité par les organismes publics et assureurs privés.

La Ville de Montréal veut colmater les fuites en 2009

350 millions pour la gestion de l'eau

ÉRIC CLÉMENT

La Ville de Montréal a annoncé hier qu'elle investira 350,7 millions pour la gestion de l'eau cette année, au lieu des 209,3 millions de l'an dernier. La fiabilité du réseau d'eau s'améliore d'année en année, estime la Ville, qui sera capable de détecter « d'ici 15 ans » une perte d'eau du réseau de 5 %.

Les investissements de 2009 seront répartis avec 181,5 millions consacrés à la production d'eau potable (au lieu de 122,5 millions en 2008), 127,5 millions

La Ville, qui a enregistré 135 bris de conduite en janvier contre 102 en 2008, va poursuivre la restauration des égouts, des collecteurs, des stations de pompage et des bassins de rétention.

consacrés à la gestion stratégique des réseaux d'eau (au lieu de 71,2 millions l'an dernier), 34,2 millions pour l'épuration des eaux usées (15,6 millions en 2008) et 7,5 millions pour l'entretien des bâtiments publics du réseau.

« Les investissements sans précédent qui seront réalisés en 2009 s'inscrivent dans notre volonté de réhabiliter nos infrastructures de l'eau et de doter les générations futures d'un patrimoine en bon état de fonctionnement », a dit

le conseiller municipal Sammy Forcillo, responsable de la gestion de l'eau au comité exécutif de Montréal.

La Ville, qui a enregistré 135 bris de conduite en janvier contre 102 en 2008, va poursuivre la restauration des égouts, des collecteurs, des stations de pompage et des bassins de rétention. Elle continuera la désinfection des eaux usées par ozonisation et stabilisera le niveau d'entretien à la station d'épuration Jean R. Marcotte pour assurer sa fiabilité.

L'an dernier, la Ville a finalisé la numérisation de tous ses réseaux d'eau, ce qui lui permet de disposer désormais d'une représentation graphique informatisée des réseaux.

La Ville améliore aussi petit à petit la fiabilité du réseau. L'installation de compteurs d'eau dans les industries, les commerces et les institutions publiques se poursuit. Quelque 7000 compteurs seront installés en 2009. La Ville procède en même temps à la division de l'île en 75 secteurs de régulation de pression.

« Dans chaque secteur, il y aura deux zones de suivi de la distribution dirigé à distance, explique Réjean Lévesque, directeur du Service des infrastructures, transport et environnement et directeur de la gestion de l'eau à la Ville de Montréal. Cela permettra de connaître la consommation locale et de limiter la pression de l'eau la nuit et de la ramener à la normale le matin, pour diminuer les bris liés à cette pression et aux chan-



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE
Réjean Lévesque, directeur de la gestion de l'eau à la Ville de Montréal, montre un exemple de tuyau réparé avec une membrane spéciale, une procédure qui prolonge la durée de vie des conduites d'eau. À l'arrière-plan, une conduite datant de 1913.

gements de température. Quand on verra à la lecture qu'il y a une variation de 5 %, on saura qu'il y a vraisemblablement une fuite.»

De deux à quatre secteurs de régulation de pression seront créés cette année. « Ça va prendre une quinzaine d'années pour installer tous ces secteurs », dit M. Lévesque.

Pourquoi c'est si long? À cause des coûts? « Ce n'est pas une question de coût, mais c'est un projet qui nécessite beaucoup d'ingénierie et de planification. Et pendant qu'on fait ces travaux-là, il faut aussi changer les conduites localement.»

En conférence de presse, les médias ont pu observer des exemples de vannes et de conduites

d'eau, remplies de concrétions minérales, usées par les années, certaines datant de 1901 et 1913. Les conduites dorénavant installées, en fonte ou en plastique PVC, peuvent durer environ 100 ans, selon la Ville. On procède aussi au « chemisage » de conduites encore en bon état en y insérant une gaine qui prolonge leur durée de vie.

Un dépotoir de terres contaminées pourrait voir le jour à Mascouche

Le terrain déserté en 1974 recevait les déchets des raffineries de l'est de Montréal

CHARLES CÔTÉ

Une compagnie appartenant à Normand Trudel, un donateur du Parti libéral et du Parti québécois, ainsi qu'à l'entrepreneur Tony Accurso, propose d'ouvrir à Mascouche un nouveau dépotoir de terres contaminées.

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a ouvert hier une période d'information sur ce projet de la compagnie Écolosols. Une séance publique aura lieu le 7 avril.

Normand Trudel est président et premier actionnaire d'Écolosols. Il a donné plus de 20 000 \$ au Parti libéral et au Parti québécois au cours des années 2000 à 2007, selon les rapports du Directeur général des élections. Le deuxième actionnaire d'Éco-

losols est une société à numéro contrôlée par M. Accurso.

Le dépotoir d'Écolosols partirait avec une longueur d'avance pour traiter 150 000 mètres cubes de terres contaminées qui sont déjà sur place et qui sont

Normand Trudel est président et premier actionnaire d'Écolosols. Il a donné plus de 20 000 \$ au PLQ et au PQ au cours des années 2000 à 2007, selon les rapports du DGE. Le deuxième actionnaire d'Écolosols est une société à numéro contrôlée par Tony Accurso.

la responsabilité du gouvernement du Québec.

Cet héritage date des années 60 et 70, quand le terrain appartenait à la compagnie « Le Vidangeur de Montréal » et rece-

vait les déchets des raffineries de l'est de Montréal. Le terrain a été abandonné en 1974.

En 1984, le ministère de l'Environnement juge qu'il présente un potentiel de risque élevé pour la santé publique et la qualité

de l'environnement et prend dans les années qui suivent une série de mesures temporaires pour confiner la pollution.

Il n'y a aucune entente pour l'instant entre le gouverne-

ment et Écolosols pour traiter ces 150 000 mètres cubes. Au tarif pratiqué actuellement en Amérique du Nord, ce contrat pourrait rapporter 15 millions.

« On aimerait faire partie de la solution, dit Marie-Julie

Archambault, directrice des communications chez Écolosols. Ça devrait passer par des appels d'offres. Mais il n'y a pas beaucoup de sites qui sont capables de traiter ces matières-là.»

Dans son étude d'impacts, Écolosols souligne l'avantage financier et environnemental que représenterait le traitement sur place de ces sols. Mais la capacité du dépotoir proposé dépasse largement ce seul contrat potentiel.

Au total, Écolosols propose d'accueillir 668 000 mètres cubes et exploiterait le lieu pendant environ huit ans. Le fond de cellule d'enfouissement serait recouvert d'une membrane étanche et ses eaux d'écoulement seraient traitées sur place dans des équipements existants. À la fin de sa vie utile, le dépotoir formera une pyramide tronquée de 14 mètres de haut sur 40 hectares. Il est prévu de le recouvrir d'une seconde membrane étanche et de terre pour permettre d'y semer de la végétation. Selon le promoteur, le seul impact négatif du projet sera visuel.

Le maire de Mascouche, Richard Marcotte, appuie le projet. « C'est un terrain qui a de l'histoire! dit-il. Nous avons voulu y concentrer les activités environnementales.

On y a mis les étangs aérés du système d'égouts de Mascouche et Terbonne ainsi que le dépôt à neige. On espère maintenant avoir une solution permanente à la question des sols contaminés.»

**MODE
PRINTANIÈRE
MASCULINE**

jeudi dans

LA PRESSE

NE CHERCHEZ PAS PLUS LOIN.

L'événement démonstrateur du printemps de BMW Laval est commencé!

323i	2009	(209-4259)	429\$	+tx pour 48 mois
128 coupe	2009	(209-4210)	575\$	+tx pour 48 mois
X3 3.0si	2009	(209-4226)	665\$	+tx pour 48 mois
X5	2009	(208-4105)	840\$	+tx pour 48 mois Très bien équipé
X5 Diesel	2009	(208-4555)	895\$	+tx pour 48 mois

0\$ acompte.
Transport et préparation inclus.

BMW Laval
Le plaisir commence ici.

PROMOTION EXCLUSIVE BMW LAVAL
Nous payons les deux premières mensualités pour les véhicules d'occasion certifiés BMW.
Taux à partir de 0.9%.
Plus de 75 véhicules disponibles. *Certaines conditions s'appliquent.

Série **Certifiée**[™]
Véhicule d'occasion

450.682.1212 2450 boul. Chomedey (angle 440) www.bmwlaival.com

ACTUALITÉS

Décès de trois Canadiens dans un accident d'autocar

Un voyageur québécois périt au Mexique

CATHERINE HANDFIELD

Robert Lacas et sa conjointe, Line Carrier, profitaient d'un voyage de cinq mois aux États-Unis. Lundi, les résidents de Québec ont opté pour un voyage organisé de quatre jours à Zacatecas, une ville minière au centre du Mexique. Une région qu'ils n'avaient jamais visitée.

Cette région, le couple ne la visitera jamais.

Robert Lacas, 56 ans, est l'un des trois Canadiens morts lundi dans un accident d'autocar survenu au Mexique. Au total, au moins 11 personnes ont été tuées, dont 7 Américains et le conducteur mexicain de l'autocar.

Line Carrier, âgée de 55 ans, figure parmi les quatre Canadiens blessés. Elle se trouve dans un hôpital de Saltillo, dans l'État de Coahuila, après y avoir subi une chirurgie.

L'accident est survenu lorsque l'autocar est entré en collision avec un semi-remorque sur une autoroute à quelque 50 kilomètres de Saltillo, au nord du Mexique. Le conducteur du semi-remorque se serait endormi au volant, selon les autorités mexicaines. Il était en état d'ébriété.

Les circonstances du décès de Robert Lacas ont troublé sa famille. La victime, un consultant en développement pré-traité, laisse dans le deuil trois enfants et quatre petits-enfants.

« On est démolis, on est loin, et on ne peut rien », a résumé le fils de Line Carrier, Christian Poulin, joint par *La Presse* à son domicile d'East Broughton, près de Thetford Mines.

Christian Poulin a parlé à sa mère, lundi soir. Si Line Carrier était lucide, elle était trop secouée pour lui parler de ses blessures et de son état de santé. « Je lui ai parlé très brièvement, a-t-il dit. Elle sortait du bloc opératoire. »

Hier, Christian Poulin a réussi à lui trouver un interprète pour communiquer avec le personnel



Robert Lacas, un citoyen de Québec, a perdu la vie, lundi, au Mexique, dans un accident d'autocar qui a coûté la vie à deux autres Canadiens.

PHOTO PATRICE LAROCHE. ARCHIVES LE SOLEIL

de l'hôpital, qui ne parle qu'espagnol. Il prévoit la rejoindre au Mexique dès qu'il le pourra.

M. Poulin n'avait que du bien à dire sur Robert Lacas, qui partageait la vie de sa mère depuis une vingtaine d'années. « C'était un travailleur acharné, quelqu'un d'hyper-intelligent. Sa force, c'était son cerveau. »

Le couple de quinquagénaires, encore très amoureux l'un de l'autre, voyageait fréquemment,

selon Christian Poulin. Tous deux avaient quitté Québec à la fin d'octobre à bord de leur véhicule récréatif. Ils devaient revenir à la fin avril après avoir parcouru le sud des États-Unis.

Autres victimes

Carolyn Kowaleski, âgée de 68 ans, de Caledonia, en Ontario, est une autre des victimes canadiennes de l'accident. Son mari Randolph, âgé de 50 ans, est

traité au département des soins intensifs, mais il se trouve dans un état stable, selon Kyra Duerta, porte-parole de l'hôpital de la Concepcion.

M^{me} Duerta a également confirmé le décès de Marilyn Jackson, 67 ans, de Vancouver. Ses amis, Karen et Jim Lait, sont dans un état stable à l'hôpital Muguerza. Le couple, âgé de 58 et 60 ans, est originaire de Burlington, en Ontario.

Selon les autorités mexicaines, 26 personnes se trouvaient à bord de l'autocar, dont une majorité de retraités. Le conducteur du semi-remorque, qui a été gravement blessé, a perdu la maîtrise de son véhicule après s'être endormi. Puisqu'il était en état d'ébriété, il sera accusé d'homicides involontaires, a indiqué Jose Angel Herrera, détective de l'État de Coahuila.

Avec *La Presse Canadienne*

AGRESSION SEXUELLE D'UNE FEMME TRISOMIQUE

Un voisin dit avoir vu l'accusé entrer chez la victime

CHRISTIANE DESJARDINS

Serge Levac est entré dans l'appartement d'une femme trisomique le 2 octobre 2008, jour où celle-ci aurait été agressée sexuellement. C'est du moins ce que Pierre Poirier, voisin de la victime alléguée, a raconté hier au procès de M. Levac.

« J'ai vu M. Levac entrer chez elle (la victime). Il était entre 5h30 et 7h30 le soir », a raconté M. Poirier, hier, après avoir formellement identifié Levac, assis dans le box des accusés.

« Je l'avais déjà vu avant, mais je ne savais pas son nom. Je l'appelais le garçon de M^{me}

Villeneuve », a-t-il ajouté en parlant de Levac.

Ce dernier, âgé de 47 ans, atteint du sida, est accusé de s'être introduit par effraction chez la victime et d'avoir commis une agression sexuelle grave à son égard, en plus d'avoir proféré des menaces de mort.

Les événements seraient survenus le 2 octobre dernier, dans le HLM où la victime demeurerait, dans la Petite-Bourgogne. L'accusé habitait également dans l'immeuble, avec sa mère, mais à un autre étage que la victime.

Cette femme, âgée d'une quarantaine d'années, est atteinte de trisomie de moyenne inten-

sité. L'agression aurait été mise au jour parce qu'elle en aurait parlé à une intervenante. Le 5 octobre, à la suite d'une plainte, des policiers sont allés enquêter dans l'appartement de la victime.

C'est comme ça que M. Poirier a su qu'il s'était passé quelque chose le 2 octobre, avec sa voisine d'en face. En y réfléchissant, il s'est souvenu avoir vu Levac frapper à la porte de sa voisine ce jour-là. M. Poirier dit se le rappeler très bien, car il sortait pour aller faire une course au même moment. La victime a ouvert la porte et M. Levac est entré, selon M. Poirier. Un peu plus


tôt dans son témoignage, il avait expliqué que des personnes avec des déficiences mentales habitent dans l'immeuble, en vertu d'un projet d'intégration dans la communauté.

Le contre-interrogatoire de ce témoin se poursuit ce matin. La femme, après avoir été examinée et traitée à l'hôpital après l'agression alléguée, a été envoyée dans une ressource dépannage pour quelques jours. Le gérant de cette ressource, Hassan Miri, a indiqué, hier, qu'elle était très anxieuse et perturbée à son arrivée. Pendant deux jours, elle a évacué du sang dans ses petites culottes.

La victime alléguée doit venir témoigner jeudi.

Ce procès, devant durer la semaine, est présidé par le juge Patrick Healy. C'est M^{me} Patricia Compagnone qui officie pour la Couronne, alors que l'accusé est représenté par M^e Pascal Lescaubeau.


Soulignons enfin que M. Levac agissait à l'époque comme bénévole auprès des personnes âgées ou atteintes de maladies mentales. Après son arrestation, le SPVM avait diffusé sa photo, croyant qu'il pouvait y avoir d'autres victimes. Mais aucune autre nouvelle accusation n'a été portée.



Nouveau concessionnaire
Donnez-nous la chance de vous impressionner.
Vous ne le regretterez pas!

ST-BASILE HONDA
SUR LA ROUTE 116
À 4 MINUTES DES PREMIÈRES DÉPARTS

CIVIC 2009



FINANCEMENT À PARTIR DE
0,9%⁽²⁾

168\$*
PAR MOIS

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
0\$ TRANSPORT ET PRÉPARATION

Remise à l'achat comptant de
2000\$*

* Location de 60 mois - 24 000 km par année inclus, valeur résiduelle garantie. Comptant de 2 999\$. Délais sur pièce. Illustration à titre indicatif. Offre spéciale sur le Civic 2009. La remise de 2000\$ s'applique seulement sur un Civic SI 2009 (FR45597) au PDSF de 26 800\$. Les enregistrations, assurance, immatriculation et taxes sont en sus. Les offres de remise en argent ne peuvent être combinées avec des offres de financement à l'achat ou à la location.

PIÈCES ET SERVICE OUVERT LUNDI AU VENDREDI DE 7 H 30 À 17 H

169329A

135, boul. Sir-Wilfrid-Laurier
Saint-Basile-le-Grand 450 461-9999

MAGASINEZ EN LIGNE
www.stbasilehonda.com

HONDA
RECONSTRUCION
Certifié

1693393

La qualité d'un concessionnaire
Le prix d'une station-service

Peu importe où vous avez acheté votre Honda
NOUS HONORONS VOTRE GARANTIE

5 ANS ET PLUS

VENTE DE FAILLITE

MEUBLES DÉCO DIRECT
(MEUBLES HAUT DE GAMME)

2025, AUTOROUTE 440
(CÔTÉ NORD DE LA VOIE DE SERVICE)

HEURES D'OUVERTURE:

JEUDI: 9h à 21h
VENDREDI: 9h à 21h
SAMEDI: 10h à 17h
DIMANCHE: 11h à 17h

PLUS DE 5 MILLIONS DE DOLLARS DE MARCHANDISES

VOIR PHOTOS:
www.imperialassoc.com

Pour renseignements: **450 988-4999**

1756726

CYBERPRESSE.CA

NOS BLOGUES



AUTO

Vous hésitez entre deux voitures? Faites la comparaison sur cyberpresse.ca/comparaison

TECHNO

Découvrez quelques-unes des 25 000 applications pour le iPhone sur cyberpresse.ca/applications



HOCKEY

Revivez le match Canadien-Rangers en photos sur cyberpresse.ca/rangers



ISABELLE AUDET

Quinze choses qu'on apprend en devenant parent

Il arrive qu'on ne sache pas pourquoi bébé pleure? Parfois, faut pas chercher trop loin.

À lire sur cyberpresse.ca/mere

OUVERTURE DU PROCÈS DE FRANCIS PROULX À QUÉBEC

Pas de jurés qui prennent de l'Effexor

CAROLINE TOUZIN

QUÉBEC — Les candidats jurés ont dû répondre à une question très personnelle sur leur état de santé à l'ouverture du procès de Francis Proulx, hier, au palais de justice de Québec.

Les candidats souffrant d'une «maladie nécessitant la prise d'un médicament nommé Effexor» ont été écartés d'emblée. De même que ceux qui avaient un membre de leur entourage immédiat travaillant pour le ministre Claude Béchard.

Ni la Couronne ni la défense n'ont expliqué pour l'instant devant les jurés les raisons pour lesquelles leurs représentants ont posé ces questions. Ainsi, les médias n'ont pas le droit de les dévoiler. La sélection du jury s'est achevée en fin de journée hier.

Francis Proulx, 29 ans, est accusé du meurtre prémédité de Nancy

Michaud, survenu dans la nuit du 15 au 16 mai derniers à Rivière-Ouelle, dans le Bas-Saint-Laurent.

L'accusé a assisté à la sélection du jury. Assis dans le box des accusés, le jeune homme frêle clignait fré-

quemment des yeux, comme s'il était pris de tics nerveux. Ses mains tremblaient. Il a souri à quelques reprises au moment où des candidats jurés donnaient des réponses cocasses pour se récuser. Il était vêtu de vêtements noirs amples.

Chaque fois qu'il avait à se lever, on pouvait entendre le bruit de ses entraves.

Le juge Jacques Lévesque de la Cour supérieure a rappelé aux candidats la «condition essen-

tielle» pour devenir juré, soit l'impartialité. «Les événements ont été largement médiatisés. Le fait d'en avoir entendu parler ne vous empêche pas de devenir juré, mais vous devez mettre ce que vous avez entendu de côté et ne vous fier qu'à

la preuve qui sera présentée devant vous», a souligné le magistrat.

Le jury est composé de neuf femmes et trois hommes âgés de 27 à 62 ans. Il y a deux enseignantes au secondaire, un postier, un camionneur, une infirmière et une travailleuse sociale dans le lot. Cette sélection n'a pas été facile si l'on en croit le nombre de candidats qui ont défilé devant les avocats (84) avant que la sélection ne soit complète. De plus, l'avocat de Francis Proulx, M^c Jean Desjardins, a éliminé le maximum de candidats auquel il avait droit, soit 20 (récusations péremptoires dans le jargon juridique).

Plusieurs candidats ont aussi demandé d'être exemptés parce que les faits rapportés dans les médias les jours suivant le drame les ont «bouleversés». Plusieurs mères de

la famille avaient l'air visiblement mal à l'aise d'être en présence de l'accusé dans la salle d'audience.

Le juge Lévesque a lu l'imposante liste des témoins qui se présenteront à la barre durant le procès. La procureure de la Couronne, M^c Annie Landreville, compte faire entendre une quarantaine de témoins, dont 17 policiers et plusieurs résidents du village de Rivière-Ouelle. Le mari de Nancy Michaud, Daniel Casgrain, ainsi qu'une tante de Francis Proulx, Sylvie Proulx, sont du nombre.

Cette cause fortement médiatisée a été transférée de Rivière-du-Loup à Québec, notamment pour faciliter la sélection d'un jury impartial. La Couronne fera son exposé d'ouverture demain, puis les premiers témoins, des policiers techniciens en scène de crime, seront appelés à la barre. Le procès devrait durer de six à huit semaines.

Le jury est composé de neuf femmes et trois hommes âgés de 27 à 62 ans. Il y a deux enseignantes au secondaire, un postier, un camionneur, une infirmière et une travailleuse sociale parmi eux.

Le jury est composé de neuf femmes et trois hommes âgés de 27 à 62 ans. Il y a deux enseignantes au secondaire, un postier, un camionneur, une infirmière et une travailleuse sociale parmi eux.

Le jury est composé de neuf femmes et trois hommes âgés de 27 à 62 ans. Il y a deux enseignantes au secondaire, un postier, un camionneur, une infirmière et une travailleuse sociale parmi eux.

Jean Coutu débouté par le Tribunal des professions

Il devra payer 6000 \$ pour avoir entravé le travail du syndic de l'Ordre des pharmaciens

TRISTAN PÉLOQUIN

À moins qu'il ne porte maintenant l'affaire devant la Cour supérieure, le pharmacien le plus célèbre du Québec, Jean Coutu, devra payer une amende exemplaire de 6000 \$ pour avoir entravé une enquête du syndic de l'Ordre des pharmaciens.

C'est ce que vient de trancher le Tribunal des professions du Québec, en se penchant sur une affaire portée en appel par M. Coutu à la suite d'une première décision défavorable rendue par le Comité de discipline de l'Ordre des pharmaciens, en février 2007.

Le Tribunal des professions refuse cependant de radier M. Coutu pour une période d'un mois, tel que le réclamait le syndic.

L'affaire remonte à novembre 2004. À la suite de révélations faites lors d'une émission de Paul

Arcand, le syndic, Jocelyn Binet, a voulu savoir si Jean Coutu a «approuvé, autorisé, encouragé ou permis que le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. (dont il est le fondateur) offre à un groupe de médecins un montant de 500 000 \$». M. Binet

M. Coutu a catégoriquement refusé de rencontrer le syndic en personne, faisant connaître sa position par la bouche de ses avocats.

En juillet 2007, le Comité de discipline de l'Ordre des pharmaciens a condamné M. Coutu

« Vu la situation de (M. Coutu) et sa fortune personnelle, l'amende de 6000 \$ ne permet pas (aux yeux du syndic) d'atteindre les objectifs de la sanction disciplinaire. »

voulait en outre savoir si le célèbre pharmacien a occupé des fonctions lui permettant d'exercer «un certain contrôle sur (l'attribution de) loyers à taux préférentiels à des médecins».

Après avoir accepté de répondre aux questions du syndic par écrit,

à 6000 \$ d'amende pour avoir ainsi entravé le travail du syndic. L'affaire a été portée en appel au Tribunal des professions.

Dans leur jugement rendu la semaine dernière, les juges Louis Provost, Jacques Paquet et Robert Marchi écrivent qu'«en matière

disciplinaire, où l'exercice d'une profession doit être vu comme un privilège, nier au syndic le pouvoir de contraindre le professionnel qui est l'objet d'une enquête de le rencontrer, aurait pour effet de permettre une brèche importante dans la finalité de la déontologie et de la discipline qui est la protection du public.» Ils maintiennent donc le jugement de culpabilité prononcé par le Comité de discipline contre M. Coutu.

Mais les juges écartent une demande du syndic, qui réclamait une peine de radiation plus sévère que les 6000 \$ imposés par le Comité de discipline. «Vu la situation de (M. Coutu) et sa fortune personnelle, l'amende de 6000 \$ ne permet pas (aux yeux du syndic) d'atteindre les objectifs de la sanction disciplinaire, entre autres, la dissuasion et

l'exemplarité», résumant-ils dans le jugement.

«Le Tribunal ne croit pas, à l'instar du Comité de discipline, que la fortune personnelle d'un professionnel doive être un critère pour lui imposer une période de radiation temporaire alors que la sanction appropriée à l'infraction serait l'amende», expliquent les juges.

Depuis ce litige avec M. Coutu, l'Ordre des pharmaciens a inclus dans son code de déontologie une disposition obligeant ses membres à rencontrer le syndic ou des membres du Comité d'inspection dans les plus brefs délais.

Jointe hier, la porte-parole du Groupe Jean Coutu, Hélène Bisson, a indiqué que les avocats de M. Coutu examinent la décision. «Les avocats évaluent la pertinence de demander à la Cour supérieure de réviser la décision», a-t-elle indiqué.

EN BREF

Boisson mortelle

La Couronne demande qu'une peine de trois ans de pénitencier soit imposée à un homme qui a concocté une boisson alcoolisée ayant causé la mort d'une personne, en décembre 1990. Georges Salame, d'origine libanaise, a été reconnu coupable de négligence criminelle ayant causé la mort. Il avait préparé et servi de l'arak, une boisson libanaise, lors d'une fête de fiançailles tenue à Gatineau. Un des participants à la soirée, Samir Abouraad, est mort après avoir bu le liquide toxique, et trois autres personnes ont été malades après avoir ingurgité la boisson, qui comportait un taux trop élevé de méthanol. La Presse Canadienne

CRTC Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2009-90 **Canada**

Le Conseil a été saisi de la demande suivante. La date limite pour le dépôt des interventions/observations : **31 mars 2009.**

- **Canal Évasion inc.** – modification de licence de radiodiffusion de l'entreprise nationale de programmation de télévision spécialisée de langue française – L'ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis de consultation **CRTC 2009-90**. Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis de consultation, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Steak 'n' Sinatra

avec Michel Comeau
Chansons des meilleurs crooners,
grands classiques français...

Du Mercredi au Vendredi,
à partir de 19 h

VIEUX-PORT STEAKHOUSE
DEPUIS · SINCE 1983

39, rue Saint-Paul est, Vieux-Montréal - 514.866.3175 - restaurantduvieuxport.com

Résultats des tirages du **2009-03-17**

Quotidienne
③ 486
④ 7656

Triplez
02 06
28 37 39

Banco
01 05 06 08 15
23 24 29 32 33
35 38 46 47 50
55 57 59 62 70

Astro

Jour - Mois - Année - Signe
15 JUILLET 04 POISSONS

Extra 5032589

LA ROUE DE FORTUNE CHEZ VOUS!
EST DE RETOUR AVEC
UN GROS LOT DE 250 000 \$!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Reportage publicitaire

Déménagement, entreposage

Une section spéciale qui déménage!
À lire dans le cahier Mon Toit

Le samedi 21 mars dans *La Presse*

promotion

LA SANTÉ GRANDEUR NATURE

Des vitamines, des minéraux chélatés c'est bien mais, en plus, des molécules végétales résultant d'une quinzaine de plantes c'est de mieux en mieux.

Phytobec peut supporter la plus forte argumentation, une capsule, micro-aérée, pleine de molécules végétales. Une quinzaine de végétaux dans Phytobec et le fameux sélénium, antioxydant par excellence.

*Phytobec contient des antioxydants pour le maintien d'une bonne santé.

Phytobec, un supplément séléno-actif à valeur antioxydante.

Phytobec: titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales comme produit de santé naturel: NPN 02229746. * Ces allégations font partie intégrante de la licence. En vente partout, mais pas n'importe où!

LE TOUR DU GLOBE

RUSSIE
L'ère
du réarmement

Lors d'une réunion avec le gratin du ministère russe de la Défense, hier, le président Dmitri Medvedev a ordonné le réarmement « à grande échelle » de l'armée et de la marine russe à partir de 2011. Selon lui, la mesure est nécessaire pour faire face aux « tentatives incessantes de l'OTAN » de développer son infrastructure militaire aux frontières de la Russie. Ces déclarations interviennent alors que les relations entre la Russie et les États-Unis se sont réchauffées. Récemment, le président Obama a fait savoir qu'il réfléchit à la suite à donner au bouclier antimissile américain en Europe de l'Est, un projet concocté par son prédécesseur et auquel Moscou est farouchement opposé. — AFP

DARFOUR
Béchir
responsable

La secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, a déclaré, hier, que le président soudanais Omar el-Béchir serait tenu responsable de « chaque mort » dans les camps du Darfour, d'où il a décidé d'expulser 13 des plus importantes ONG internationales. La chef de la diplomatie américaine a indiqué que les États-Unis nommeraient « dans les prochains jours » un émissaire spécial pour le Darfour. Par ailleurs, un soldat de la force de maintien de la paix au Darfour, la MINUAD, a été tué hier dans une embuscade tendue par des hommes armés près de Nyala, au sud du Darfour. Il s'agit du 14^e Casque bleu à trouver la mort depuis le début de la mission en 2008. — AFP

SRI LANKA
Morts inutiles

Dans un rapport envoyé au gouvernement sri lankais, des hauts fonctionnaires affectés aux zones où se déroulent présentement de violents combats ont affirmé que plus de 500 personnes sont mortes inutilement parce que les médicaments et les pansements nécessaires ne sont pas livrés aux hôpitaux où des milliers de personnes sont hospitalisées. Les Nations unies s'inquiètent du sort de 150 000 civils qui se trouvent toujours dans la zone de combat. — AP

ISRAËL-
PALESTINE
Conditions
rejetées

Israël a rejeté, hier, les conditions posées par le mouvement palestinien Hamas pour la libération de centaines de prisonniers palestiniens en échange du soldat israélien Gilad Shalit. De plus, l'État hébreu a exclu tout allègement du blocus imposé à la bande de Gaza. Dans un message télévisé, le premier ministre israélien sortant, Ehoud Olmert, a affirmé que les demandes du Hamas dépassaient la « ligne rouge » d'Israël. M. Olmert s'oppose notamment à la libération de membres du Hamas dont certains ont été condamnés à 67, 22 et 18 peines de prison à vie pour des attentats meurtriers. Un dirigeant du Hamas a accusé Olmert d'être le seul responsable de l'échec des négociations. — AFP

AFGHANISTAN
Les honneurs...
30 ans plus tard

Il y a 30 ans, l'homme qui a fait du royaume afghan une république a été exécuté de sang-froid lors d'un coup d'État. Sa dépouille avait été lancée dans une fosse commune, puis oubliée. Mais hier, l'ex-président afghan Sardar Mohammad Daud Khan a eu des funérailles d'État. Pour le pays d'Asie centrale, la mort du politicien est loin d'être anodine puisqu'elle avait annoncé le début de la domination soviétique de l'Afghanistan et, peu de temps après, de la guerre civile. — AP

Un Montréalais à la tête du Tribunal spécial sur le Liban

La sécurité de l'ambassade
du Canada à Beyrouth menacée

CATHERINE HANDFIELD

La nomination d'un Montréalais à titre de procureur général du Tribunal spécial pour le Liban pourrait menacer la sécurité des employés de l'ambassade canadienne à Beyrouth, selon un document interne de l'ambassade, obtenu par *La Presse*.

Dans son bilan annuel de 2007-2008, le directeur du programme d'immigration de l'ambassade canadienne à Beyrouth fait cette mise en garde relative à la nomination de Daniel Bellemare comme procureur général du Tribunal chargé de traduire en justice les assassins du premier ministre libanais Rafic Hariri.

« La nomination du 13 novembre 2007 du juriste canadien Daniel Bellemare à la tête de la commission d'enquête de l'ONU sur l'assassinat de Hariri, ainsi que sa nomination probable à titre de procureur du tribunal spécial pour le Liban, pourraient augmenter la vulnérabilité du personnel canadien au niveau sécuritaire. »

Ce document de 28 pages a été obtenu en vertu de la Loi sur l'accès à l'information par l'avocat en immigration Richard Kurland. Selon lui, le rapport annuel a été soumis par Gilles Perreault, le directeur du programme d'immigration qui était en poste à l'époque.

« Gilles Perreault a bien raison de signaler à Ottawa le danger dans lequel nos Canadiens se trouvent, a dit Richard Kurland, joint à Vancouver. La nomination de Daniel Bellemare a converti les fonctionnaires canadiens en cibles. »

Le troisième procureur

Daniel Bellemare, un avocat québécois, a été nommé, en novembre 2007, chef de la commission d'enquête de l'ONU sur l'assassinat de Hariri, survenu le 14 février 2005. Le 1^{er} mars dernier, cette commission est devenue officiellement un tribunal. Les travaux ont lieu dans les environs de La Haye, aux Pays-Bas.

Daniel Bellemare travaillera officiellement à La Haye, mais une

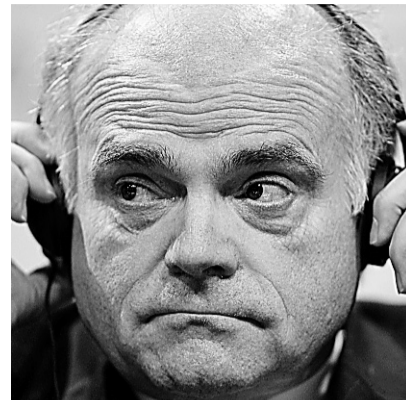


PHOTO MICHAEL KOOREN, REUTERS
Le Montréalais Daniel Bellemare, procureur général du Tribunal spécial sur le Liban.

partie de son équipe est toujours à Beyrouth. Il pourra donc être appelé à retourner au Liban, selon Yves Sorokobi, porte-parole du secrétaire général des Nations unies.

Le Québécois, qui a longtemps été sous-procureur général du Canada, n'est pas le premier à s'attaquer au dossier épineux de la mort de Rafic Hariri.

L'enquête avait d'abord été confiée au procureur allemand

Detlev Mehlis, qui a affirmé publiquement ses soupçons envers la Syrie pour élucider l'assassinat. Il a démissionné après avoir été informé que deux complots d'assassinat pesaient contre lui. Le Belge Serge Brammertz a pris sa relève en janvier 2006, avant d'abandonner à son tour, deux ans plus tard.

Sécurité renforcée?

M^e Kurland espère qu'Ottawa a renforcé les effectifs de sécurité à l'ambassade canadienne à Beyrouth après avoir pris connaissance du rapport annuel du programme d'immigration. « J'espère aussi que le gouvernement a envoyé une note à tous ses employés de Beyrouth », a-t-il dit.

Le ministère des Affaires étrangères n'a pas été en mesure, hier, de répondre à cette question. Le porte-parole Rodney Moore n'a pu indiquer non plus l'impact qu'avait eu le rapport de l'ambassade au sein du gouvernement.

Sur son site, le Ministère recommande d'éviter tout voyage non essentiel au Liban.



PHOTO SIPHIWE SIBEKO, REUTERS
Le nouveau président de Madagascar, Andry Rajoelina, a été conduit hier au palais présidentiel sous la garde des militaires qui venaient de lui remettre les rênes du pouvoir.

MADAGASCAR

Le président capitule, le jeune
maire prend les rênes du pouvoir

D'APRÈS L'AFP

ANTANANARIVO — Même s'il n'a pas l'âge légal pour occuper la présidence de Madagascar, l'opposant Andry Rajoelina a reçu, hier, les « pleins pouvoirs » de l'armée malgache, à qui le président Marc Ravalomanana, contraint de démissionner, avait confié les rênes du pays quelques heures plus tôt.

Le jeune maire de la capitale, qui a entamé il y a trois mois un bras de fer avec le président, s'est dit installé à la tête de la grande île de l'océan Indien pour assurer la « transition » politique. Il promet d'organiser des élections d'ici 24 mois.

Marc Ravalomanana, 59 ans, a démissionné hier en milieu de journée et confié ses pouvoirs à un « directoire militaire », cédant aux injonctions de l'opposition et de l'armée.

Mais ce nouvel organe n'aura été que transitoire: quelques heures plus tard, l'officier abandonnait le pouvoir au profit d'Andry Rajoelina.

« Nous avons refusé catégoriquement le directoire que le président nous a demandé de mettre en place après sa démis-

sion », a déclaré le vice-amiral devant la presse. « Nous conférons totalement le pouvoir à Andry Rajoelina pour présider la transition », a-t-il ajouté en prenant soin de préciser: « Cette déclaration a été faite sans être forcée ».

« L'ordonnance qui confère les pleins pouvoirs à Andry

Le jeune maire de la capitale s'est dit installé à la tête de la grande île de l'océan Indien pour assurer la « transition » politique. Il promet d'organiser des élections d'ici 24 mois.

Rajoelina a été signée », a indiqué peu après Norbert Ratsirahonana, juriste et ex-président de la Haute Cour constitutionnelle.

« On l'a fait pour l'intérêt supérieur de la nation, pour préserver l'unité du pays et de l'armée. Nous espérons que le calme reviendra et que la population retrouvera la sérénité », a-t-il ajouté.

Ex-DJ et personnalité médiatique, Andry Rajoelina, 34 ans, s'est imposé en très peu de temps à la tête de l'opposition puis de l'État malgache.

Accompagné d'une marée de sympathisants et salué par les militaires brandissant leur fusil en signe de victoire, il a fait une entrée triomphale dans les bureaux de la présidence, avant même que son adversaire n'annonce qu'il quittait le pouvoir.

« Je déclare solennellement que j'irai jusqu'au bout de mes forces.

touchés par la hausse des prix et de leur ressentiment contre le président, décrit comme coupé de la population et affairiste.

On ignorait hier où il se trouvait. Ces derniers jours, l'hypothèse de son départ en exil était évoquée avec insistance, l'essentiel de sa famille ayant déjà quitté Madagascar.

Engagé en décembre avec l'interdiction d'une télévision appartenant à Andry Rajoelina, alors maire de la capitale, le bras de fer s'est durci fin janvier et a depuis fait plus d'une centaine de morts.

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est dit « gravement préoccupé », ajoutant qu'il « (prenait) note » de la démission du président, tandis que l'Union africaine demandait hier soir que la sécurité de l'ex-président malgache « soit assurée ».

La France, ex-puissance coloniale, a appelé les Malgaches à trouver entre eux une sortie de crise et annoncé l'envoi d'un ambassadeur prochainement. Le ministre canadien des affaires étrangères, Lawrence Cannon, a appelé les partis au calme et au dialogue.

BENOÎT XVI EN AFRIQUE

Le pape apôtre de l'abstinence

MATHIEU PERREAULT

Le pape Benoît XVI a lancé son voyage en Afrique avec un nouvel assaut contre les préservatifs.

« On ne peut régler le problème du sida en distribuant des préservatifs », a-t-il déclaré en réponse à une question d'un journaliste, lors d'une conférence de presse dans l'avion qui l'amenaient en Ouganda. « Au contraire, ces distributions augmentent le problème. »

Durant la conférence de presse, il a aussi réclamé la gratuité des médicaments antisida. Et à son arrivée à Yaoundé, il a fait une attaque indirecte contre le président camerounais, Paul Biya, qui dirige son pays depuis 1982. « Face à la souffrance et à la violence, à la pauvreté ou à la faim, à la corruption ou aux abus de pouvoir, un chrétien ne peut jamais garder le silence », a déclaré le pape, alors que M. Biya se trouvait à ses côtés sur le podium.

Selon l'hebdomadaire américain *National Catholic Reporter*, les services de sécurité camerounais sont soupçonnés d'être responsables de plusieurs disparitions de prêtres et religieux catholiques militant pour une plus grande transparence des autorités. Le gouvernement veut toutefois profiter de la visite du pape: les affiches montrant le pape et le président Biya côte à côte sont omniprésentes, a constaté le vaticaniste John Allen du *National Catholic Reporter*.

Benoît XVI n'a toutefois pas été très dur envers le président Biya, selon les analystes. Il a louangé la paix qui règne dans le pays, en particulier les bonnes relations entre catholiques et musulmans, et la « défense de la vie », une référence au fait que l'avortement est illégal au Cameroun.

Les questions reproductives ont d'ailleurs dominé les manchettes, malgré les efforts du Vatican d'attirer l'attention sur d'autres problèmes de l'Afrique. Dans la conférence de presse dans l'avion, le pape a dû se défendre d'être isolé de la masse des catholiques, en raison de sa récente lenteur à condamner l'évêque lefebvrisme négationniste, et à réagir à l'excitation d'une fillette brésilienne de 9 ans qui avait subi un avortement après avoir été violée par son beau-père. Dans les deux cas, il a fallu plusieurs jours pour que le Vatican rajuste le tir.

La condamnation des préservatifs attise la controverse. L'Église préfère l'abstinence, mais ajoute parfois que les préservatifs encouragent la licence sexuelle et les relations extramaritales. Or, plusieurs études ont montré que la simple distribution de préservatifs réduit la transmission du sida, selon Mark Wainberg, de l'Université McGill. « Le pape rêve en couleurs », a déclaré le D^r Wainberg.

Le Vatican a rapidement tenté de mettre les commentaires du pape en contexte. Des hauts prélats ont souligné au vaticaniste John Allen que l'Église gère le plus important réseau d'hôpitaux privés du continent africain et, donc, est aux premières lignes du traitement du sida. Et ils ont précisé que le commentaire du pape ne constituait pas un point final à un débat qui perdure depuis plusieurs années au Vatican: permettre aux couples sérodiscordants, dont un membre a le sida et l'autre non, d'utiliser des préservatifs.

GEORGE W. BUSH À CALGARY

Homme de principes fier de son bilan

PETTI FONG
TORONTO STAR

CALGARY — Pendant que des manifestants lançaient des chaussures sur une affiche à son effigie, l'ex-président George W. Bush reconnaissait, hier à Calgary, que malgré des ratés durant ses deux mandats, il avait toujours suivi ses principes.

Plus de 1500 personnes ont payé 400 \$ chacune pour entendre M. Bush prononcer son premier discours depuis son départ de la Maison-Blanche.

Selon les personnes qui ont assisté à son exposé de deux heures, ainsi qu'à la période de questions/réponses, le président s'est avéré un conférencier très intéressant.

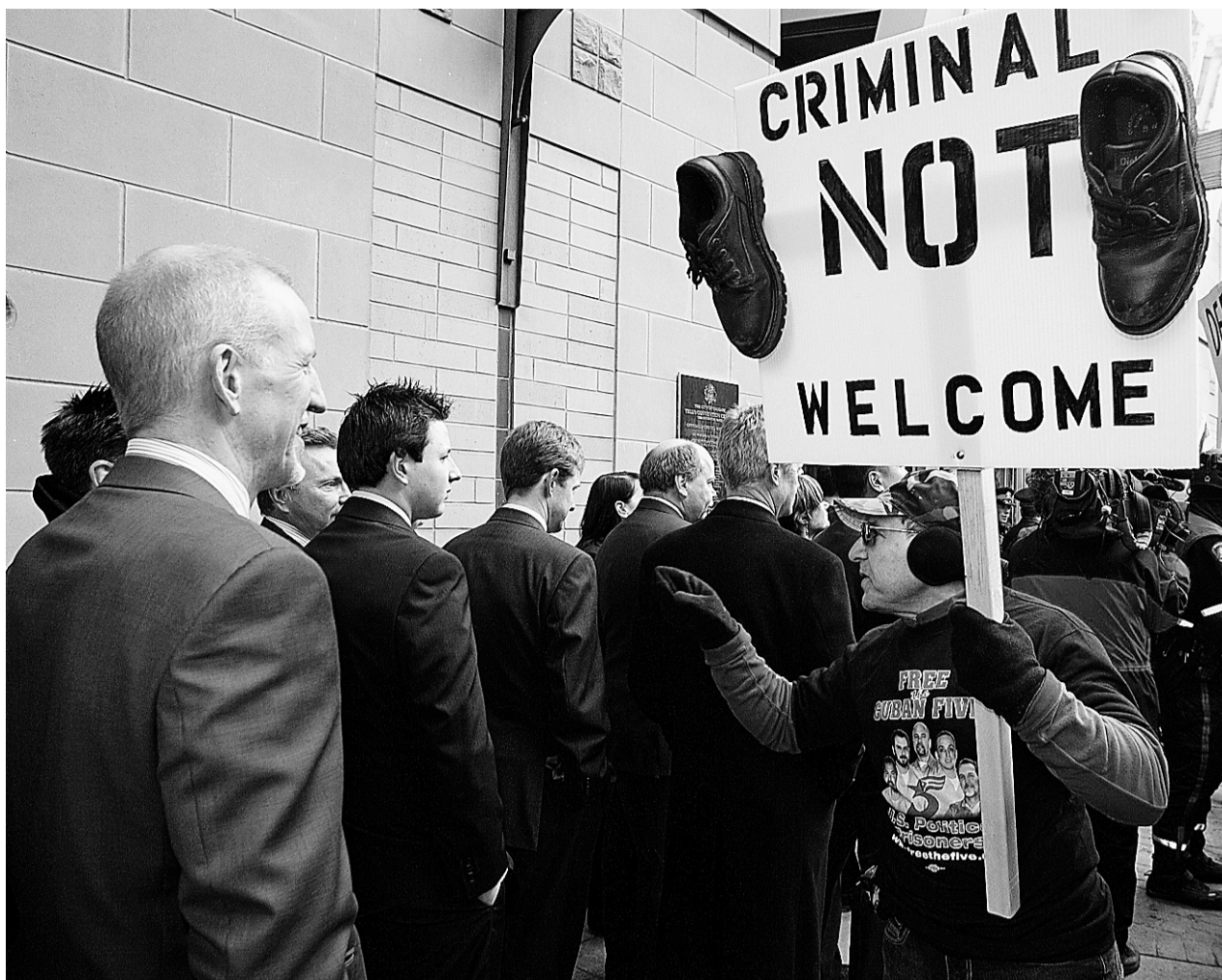
« Je pense que ce qu'il a dit a été bien reçu, il était très élogieux au sujet du Canada en tant que voisin », a dit Denny Hop, planificateur financier.

Près de 300 manifestants ont chahuté et admonesté les participants qui faisaient la file avant d'entrer au centre de congrès Telus de Calgary. Certains protestataires ont tenté d'obtenir des billets sur Facebook ou Craigslist pour chahuter le président durant sa causerie, mais sans succès.

Parmi les spectateurs, se trouvaient le chanteur Paul Brandt et l'ex-joueur de hockey Kelly Hrudey, l'ex-animatrice de la télévision Pamela Wallin ainsi que les ex-premiers ministres Ralph Klein et Frank McKenna, qui agissait à titre de maître de cérémonie. M. McKenna a interrogé M. Bush sur l'Irak, Guantánamo et sa vie après la politique.

L'ex-président a révélé que depuis son départ de la Maison-Blanche, il s'est occupé à promener les chiens de la famille dans son quartier de Dallas.

« Quand on lui a parlé de l'Irak, il était aussi persuadé d'avoir bien agi, a confié l'ex-président des républicains hors Canada et avocat de Calgary,



Des manifestants n'ont pas manqué de qualifier George W. Bush de criminel que le Canada devrait bloquer à ses frontières.

Gerry Chipeur. Il a dit: "Je suis absolument convaincu d'avoir raison et tout le reste ne compte pas".

M. Chipeur a ajouté que George Bush a réprimandé Frank McKenna, ex-ambassadeur du Canada aux États-Unis, pour l'entente sur le bois d'œuvre plus favorable aux Canadiens qu'aux producteurs américains.

Il s'est également abstenu de parler du bœuf albertain. Au dîner, il a mangé du poulet. La veille durant un souper privé dans

un restaurant de Kensington, ses cinq invités ont mangé du bœuf de l'Alberta, mais M. Bush a commandé des pâtes.

Le voisinage avait été fermé par les agents du service secret et la GRC. Le chef et propriétaire du restaurant s'inquiétait de ne pas être à la hauteur de son invité de marque, mais M. Bush s'est montré tellement aimable qu'il l'a rapidement traité comme un vieux client. « Il m'a dit qu'il adorait les pâtes et m'a posé plusieurs questions sur mes origines romaines. »

Le lendemain, il a reçu des courriels haineux de protestataires furieux de la visite de M. Bush au Canada.

« Il ne devrait pas être ici, a dit Tyler Kinch, un des manifestants près du centre des congrès Telus. Le gouvernement canadien ne devrait pas accueillir un criminel de guerre. »

Mais même ceux qui étaient en désaccord avec les politiques de M. Bush ont indiqué qu'il avait prononcé un bon discours.

Obama choisit le propriétaire des champions du Super Bowl comme ambassadeur en Irlande

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Profitant de la fête de la Saint-Patrick, Barack Obama a nommé hier son nouvel ambassadeur en Irlande: le propriétaire des Steelers de Pittsburgh, Dan Rooney. Un choix à la fois étonnant et audacieux.

Même s'il est républicain, Dan Rooney a fait campagne pour Barack Obama lors des primaires contre Hillary Clinton et lors de l'élection présidentielle contre John McCain. Son appui a contri-

bué à la victoire d'Obama contre McCain en Pennsylvanie.

À Pittsburgh, deuxième ville en importance de cet État clé, la famille Rooney possède un large capital de sympathie en raison des succès de leurs Steelers, qui ont remporté leur sixième Super Bowl – un record de la NFL – le mois dernier.

Dan Rooney, 76 ans, provient d'une famille d'origine irlandaise et a fondé un organisme visant à promouvoir la paix en Irlande du Nord, mais il est surtout reconnu

pour ses succès et son autorité morale dans le monde du sport professionnel. À sa suggestion, les propriétaires de la NFL ont adopté une règle les forçant à considérer au moins un candidat noir lors du processus de nomination d'un entraîneur-chef. Cette règle porte d'ailleurs son nom (« la règle Rooney »).

Barack Obama a annoncé la nomination de Dan Rooney, néophyte en politique, lors d'une cérémonie à la Maison-Blanche en compagnie du premier minis-

tre irlandais, Brian Cowen.

« Dan Rooney est un partisan de la paix, de la culture et de l'éducation en Irlande », a dit le président américain afin de justifier son choix.

Sa femme Michelle Obama avait aussi une surprise pour la Saint-Patrick. La première dame a décidé de teindre en vert l'eau des fontaines de la Maison-Blanche. Elle s'inspirait ainsi d'une vieille tradition à Chicago, où la rivière qui traverse la ville est verte le jour de la Saint-Patrick.

BRANLE-BAS DE COMBAT !

LES SPORTS

Tous les jours dans LA PRESSE

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

RYDER ET ROBIDAS HEUREUX SOUS D'AUTRES CIEUX

TOP 10 LES PLUS BELLES SURPRISES DE LA SAISON

HOCKEY

LE MAGAZINE

Huet un an plus tard

Gainey, Savard ou Pollock? Qui a été le meilleur DG ?

STATISTIQUES

SUPER POOL TOP NET HONDA

CHRONIQUES ET REPORTAGES DE:

Dany Dubé
Pierre Houde
Christian Tétréault
François Gagnon
Michel Lacroix
Pierre Ladouceur
Jean-Charles Lajoie
Martin Lemay
Raphaël Doucet
Stéphane Laberge
Daniel Caza

LES ÉDITIONS GESCA

Abonnement 1 866 841-5088

En kiosque dès maintenant!

À TOUS LES ABONNÉS Obtenez 10 % de rabais cyberpresse.ca/privileges

CLUB PRIVILÈGES

monhockey.com

Pour en profiter cyberpresse.ca/privileges

CRTC

Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2009-81

Canada

Le Conseil a été saisi des demandes suivantes. La date limite pour le dépôt des interventions/observations : 26 mars 2009.

- **QuestHD Inc.** – modification de licence de radiodiffusion de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 2 – L'ensemble du Canada
- **OasisHD Inc.** – modification de licence de radiodiffusion de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 2 – L'ensemble du Canada
- **Artefact HD Inc.** – modification de licence de radiodiffusion de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 2 – L'ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis de consultation CRTC 2009-81. Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis de consultation, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

ÉDITORIAUX

À M. Charest d'agir



nathalie.collard@lapresse.ca

NATHALIE COLLARD

T rès attendu dans le milieu de l'éducation, le rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, dirigé par le banquier Jacques Ménard, ne promet pas de solution magique. Il propose plutôt une boîte à outils pour aider les communautés à se prendre en main et accompagner les jeunes vers la diplomation. L'objectif: qu'en 2020, 80 % des jeunes de 20 ans détiennent un diplôme.

Il faut convaincre les Québécois de replacer l'éducation en haut de leur échelle de valeurs.

Pour y arriver, il faudra toutefois remettre l'éducation au sommet des priorités.

Le décrochage scolaire ne doit plus être perçu comme le seul problème de l'école, mais comme celui de toute une société, estiment les 27 experts qui ont travaillé au contenu de ce document. Parents, écoles, employeurs, entreprises, milieux communautaires et politiques: ils sont tous interpellés.

Le rapport propose 10 actions ciblées pour intervenir de la petite enfance jusqu'à l'université. Il faut d'abord s'assurer que les enfants les plus défavorisés fréquentent les centres de la petite enfance, soient encadrés, stimulés, sortis de leur isolement. Il faut ensuite veiller à ce qu'il y ait un suivi entre la garderie et l'école, afin d'identifier les jeunes à risque. Les signes se manifestent assez vite. Il faut aussi veiller à inclure toute la famille

dans les interventions. Une fois à l'école, c'est simple, il ne faut plus lâcher les élèves qui présentent des risques de décrocher. Une aide ciblée ainsi que du mentorat sont proposés. L'objectif est de tisser une toile bien serrée afin que le plus grand nombre possible obtienne le fameux diplôme.

Les coûts sociaux du décrochage sont accablants et comme le disent si bien les membres du groupe Ménard, le Québec n'a plus les moyens de les assumer.

Ce plan a plusieurs qualités. Il ne suggère pas créer de nouvelles structures, il mise plutôt sur les ressources en place et insiste sur l'importance d'évaluer un programme avant d'y investir des millions. Une attitude prudente, donc, qui est tout à fait de circonstance. Toutefois, il ne faudrait pas que les efforts de tous ces gens qui ont travaillé bénévolement durant sept mois restent vains. C'est au tour du monde politique de reprendre le flambeau. La ministre de l'Éducation a accueilli positivement le rapport et le premier ministre Charest, dit-on, en a pris connaissance. Est-ce que ce

sera suffisant pour le concrétiser? Non. Il faut que le premier ministre en fasse une de ses priorités en tant que responsable du dossier Jeunesse au sein du conseil des ministres. C'est à lui que revient la responsabilité de pousser ce dossier s'il y croit vraiment.

Deuxième condition de réussite: l'argent. Le plan Ménard prévoit des investissements compris entre 35 et 65 millions durant les trois premières années de la mise en place des mesures, puis entre 140 et 240 millions dollars les années subséquentes. Cher? Oui et non. Les coûts du décrochage, répétons-le, sont encore plus élevés.

La condition la plus importante pour assurer la réussite de ce plan demeure toutefois la plus difficile: convaincre les Québécois de replacer l'éducation en haut de leur échelle de valeurs. C'est peut-être le plus grand défi de tous.

La menace russe



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

On sent le ton caractéristique de Vladimir Poutine, maintenant premier ministre, dans la sortie du président russe Dmitri Medvedev, hier. Il a en effet parlé d'un réarmement «à grande échelle» de l'appareil militaire de son pays à partir de 2011. Cela est rendu nécessaire, estime-t-il, par cette sorte d'encerclement que pratique l'OTAN autour de la nation dominante de l'ex-URSS.

Une nouvelle guerre froide, donc, comme on est si prompt à le redouter? Pas de panique. Ça n'a rien à voir. La Russie n'en a tout simplement pas les moyens.

Malgré des dépenses militaires multipliées par deux depuis 2004 (pour atteindre un peu moins de 50 milliards \$US, ce qui ne représente tout de même pas le dixième du budget américain!), la Russie d'aujourd'hui ne dispose plus de la puissance de feu effective de l'ancienne métropole impériale. Et l'économie russe, dépendante des ressources naturelles (pétrole, gaz), en outre empêtrée dans de kafkaïennes difficultés intérieures avec les oligarques, ne permettra pas dans un avenir prévisible de nourrir une bête militaire qui deviendrait trop vorace.

Au surplus, les forces armées russes sont déjà engagées dans une difficile restructuration de leur personnel, dont le nombre va diminuer (de 1,13 à 1 million de soldats), mais qui deviendra graduellement une armée «professionnelle» comme dans la plupart des pays développés, c'est-à-dire de moins en moins redevable des

conscrits. Cela crée des remous dans l'état-major, que la sortie du président avait sûrement pour objectif collatéral d'apaiser.

En fait, après les leçons très pratico-pratiques tirées de la guerre-éclair de 2008 en Géorgie, ce que Medvedev (Poutine?) tient à faire comprendre, c'est que la Russie entend se donner les moyens logistiques pour préserver le dernier pré carré de sa zone d'influence héritée de l'ère soviétique. Une zone éventuellement élargie à quelques parcelles de terre économiquement «sensibles», comme l'ont récemment signalé les vols récents de chasseurs russes à la frontière du Nord canadien...

La Russie marque son territoire, en somme.

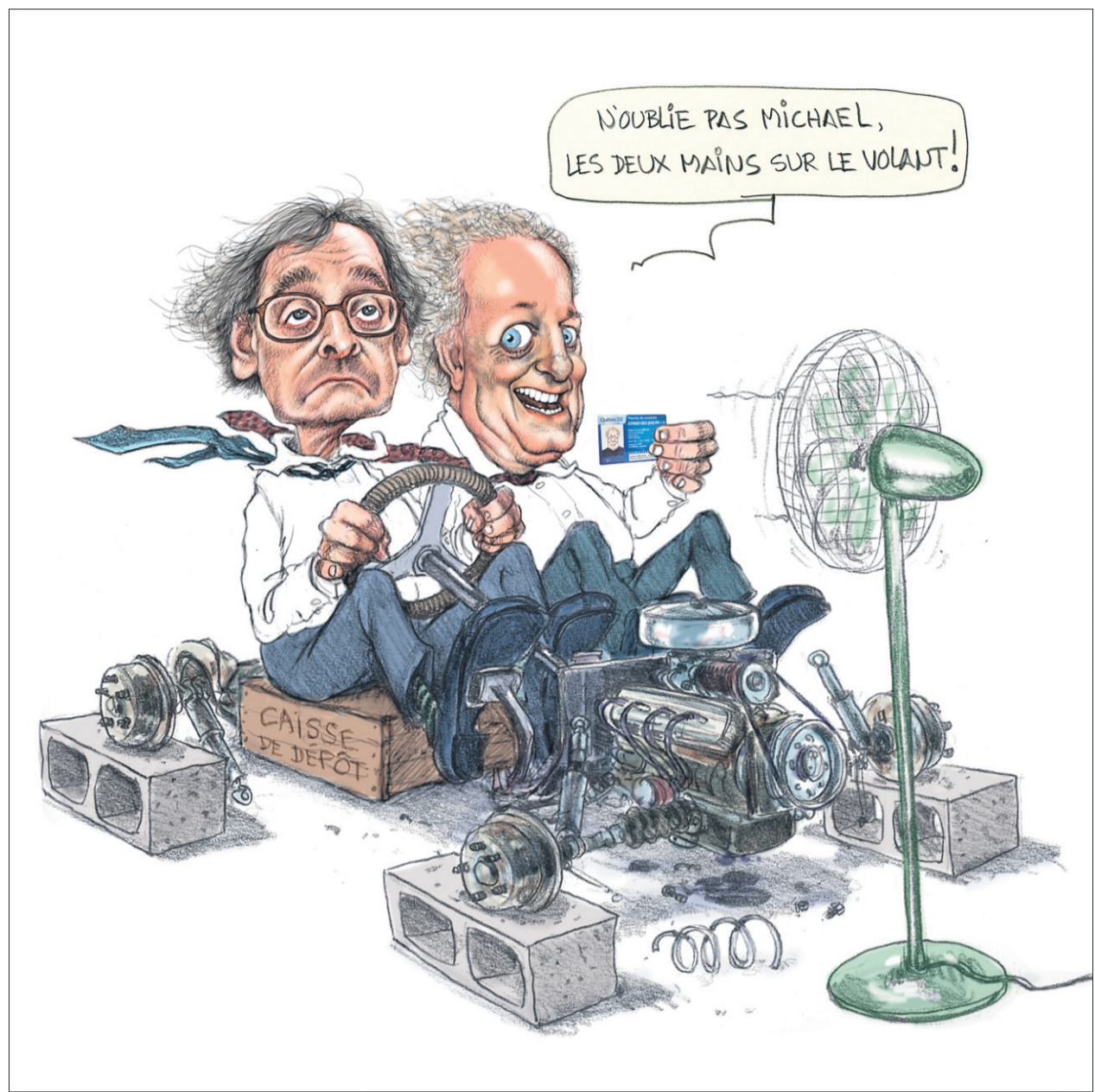
D'ailleurs, pour accréditer la thèse d'un scénario de nouvelle guerre froide, il faudrait un de ses éléments constitutifs: l'affrontement des idéologies.

Ce que, par bonheur, on ne retrouve plus qu'au musée. Et, par chance encore, le même pragmatisme prévaut dorénavant à la Maison-Blanche après les derniers mois de l'ère Bush, confite dans l'idéologie, qui ont vu se détériorer les relations entre Moscou et Washington.

La lettre conciliante envoyée il y a deux semaines par Barack Obama à son vis-à-vis russe en témoigne.

De l'éventuelle expansion de l'OTAN (concernant au premier chef l'Ukraine et la Géorgie) à l'avenir du bouclier antimissile, en passant par le problème du nucléaire iranien et celui plus global du désarmement stratégique, le contexte dans lequel les relations bilatérales sont désormais envisagées est celui, basement terre-à-terre, de la négociation pied par pied.

C'est parfaitement gérable. Et on peut estimer qu'il n'y a pas à dire de menace à proprement parler.



serge.chappleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

CONJONCTURE

Le commerce mondial en berne

Les interdépendances tissées par la mondialisation accentuent l'effondrement de la croissance

FRANÇOISE LEMOINE



L'auteure est économiste «senior» au Centre d'études prospectives et d'information internationales à Paris.

internationales à Paris.

P our la première fois depuis 25 ans, le commerce mondial devrait décliner cette année. Selon la Banque mondiale, il baissera d'au moins 2,1 % en volume, et vraisemblablement bien plus. Il avait déjà reculé de 2,2 % en 1982, mais il avait depuis progressé au rythme de 6 % par an en moyenne, soit deux fois plus vite que la production mondiale (+3 % par an). En 1982, le montant des échanges internationaux représentait un cinquième du produit intérieur brut mondial. En 2007, il en représentait le tiers.

L'accélération des échanges internationaux a été une composante majeure du phénomène de «mondialisation» qui a marqué les 25 dernières années. Elle a été favorisée par de multiples facteurs: l'abaissement des tarifs douaniers et des autres obstacles aux échanges, la réduction des coûts de transport, l'essor des flux de capitaux internationaux qui a permis de créer des capacités de production industrielle dans des pays émergents. L'intégration de ces pays dans l'économie mondiale a conduit à l'«éclatement» des chaînes de production entre donneurs d'ordre et sous-traitants disséminés partout dans le monde.

Quand la Chine ou le Mexique exporte un produit fini (un jouet, un ordinateur, un téléphone portable), les pièces qui le composent ont déjà passé les frontières auparavant, parfois plusieurs fois. Les pièces détachées et produits intermédiaires qui ont constitué la partie la plus dynamique des échanges mondiaux sont ainsi comptabilisés à de nombreuses reprises, gonflant les statistiques du commerce international.

Ce sont les pays émergents qui ont le plus contribué à cette intensification des échanges. Depuis 2000, leurs exportations ont augmenté



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

L'accélération des échanges internationaux a été une composante majeure du phénomène de «mondialisation» qui a marqué les 25 dernières années.

deux fois plus vite, en valeur, que celles des pays avancés. Dans cette division internationale du travail, ils sont des «assembleurs» qui exportent les produits finis (comme les émergents d'Asie, la Chine en tête) ou bien des fournisseurs de composants et de pièces détachées (comme les pays d'Europe de l'Est qui alimentent les entreprises de l'Europe de l'Ouest).

Or, en janvier 2009, les exportations de la Chine ont chuté de 17 % (en valeur) par rapport à janvier 2008. Celles de la Hongrie et du Mexique de plus de 30 %.

La récession économique se répercute de manière d'autant plus forte sur le commerce international qu'elle est particulièrement marquée dans l'industrie qui fournit 80 % des échanges mondiaux

de marchandises. La production industrielle mondiale a chuté de 20 % au dernier trimestre 2008.

Cette chute porte un coup particulièrement dur à la chaîne de production asiatique, dont les circuits d'échanges s'effondrent. C'est ainsi que les exportations du Japon et de la Corée vers la Chine, qui consistent largement de composants électroniques et autres produits industriels intermédiaires, ont chuté de plus de 40 % en janvier 2009 par rapport à janvier 2008.

Les interdépendances tissées par la mondialisation, qui ont alimenté une croissance exceptionnellement forte du commerce international au cours des 20 dernières années, créent actuellement les conditions de son effondrement.

PARTICIPEZ AU BLOGUE DE L'ÉDITO
www.cyberpresse.ca/edito

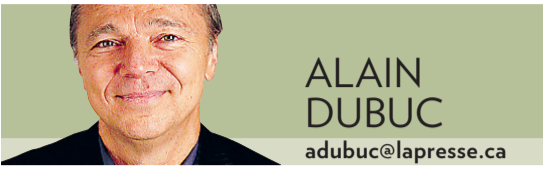
ANDRÉ PRATTE

Pierre qui? >>>



FORUM

Un budget charnière



ALAIN DUBUC
adubuc@lapresse.ca

COLLABORATION SPÉCIALE

Une très lourde responsabilité pèse sur les épaules de la ministre québécoise des Finances, Monique Jérôme-Forget. Le budget qu'elle présentera demain à l'Assemblée nationale est crucial, parce que c'est le principal outil sur lequel le Québec pourra compter pour se sortir le mieux possible de la récession.

Sur une note plus politique, ce sera aussi un test important pour le gouvernement Charest, qui a eu le plus grand mal – et c'est un euphémisme –, à trouver son rythme depuis sa victoire électorale de décembre. S'il répond aux attentes, ce budget lui permettrait de repartir sur le bon pied.

Personne ne reprochera au gouvernement libéral d'engendrer un déficit temporaire. C'est inévitable, acceptable et même souhaitable.

Mais qu'est-ce qui fera que ce budget 2009-2010 sera bon ou mauvais? Sur quelle base peut-on le noter? Quelles sont les attentes, quand on sait que, par définition, les partis de l'opposition, comme le veut le débat parlementaire, trouveront que ses mesures sont insuffisantes?

Tout d'abord, je crois que tout le monde souhaite que le gouvernement québécois propose une intervention énergique pour stimuler l'économie. Certains croient que les gouvernements ne peuvent pas grand-chose, mais quand on injecte des milliards dans le circuit économique, ça a un effet sur l'activité. C'est ce que prônent les grands organismes internationaux, comme le FMI et l'OCDE. La quantité compte.

Et si, comme semblait l'indiquer le discours inaugural prononcé la semaine dernière par le premier ministre, le gouvernement libéral se borne à reprendre ses engagements électoraux et à faire état de ses initiatives passées, il aura raté la coche. Il y a eu un changement majeur entre décembre dernier et maintenant; la récession est plus sévère que la récession technique à laquelle on s'attendait à l'automne. Cette situation plus grave exige une intervention plus musclée.

Pour cette raison, personne ne reprochera au gouvernement libéral d'engendrer un déficit. Dans le contexte, c'est inévitable, acceptable et même souhaitable. Une mesure exceptionnelle pour une situation exceptionnelle. C'est en créant un déficit qu'un gouvernement peut injecter de l'argent frais dans l'économie. Mais ces déficits, qui alourdissent la dette, doivent être temporaires. Ce que l'on regardera donc de près, c'est la détermination du gouvernement pour sortir le plus rapidement possible de cette situation de déficit.

Voilà pourquoi, pour compenser les faux pas des dernières semaines, ce budget devrait être le plus transparent possible. Sur la crédibilité de son plan de redressement financier. Sur la situation économique réelle du Québec, sur les effets des déboires de la Caisse de dépôt sur nos épargnes collectives, sur l'impact économique et fiscal des mesures du budget.

Si la quantité compte, la qualité est également essentielle, pour ne pas gaspiller de fonds publics, pour orienter les fonds là où ils sont nécessaires, pour choisir les interventions qui arriveront à temps dans la lutte à la récession, pour privilégier les interventions structurantes qui permettent aussi de penser à l'après-crise et de mettre le Québec en bonne posture au moment de la relance.

Cela exige de l'imagination et du leadership. De façon générale, les interventions déjà promises par les libéraux pèsent sur les bons boutons. Le plan d'infrastructures, mis au point bien avant la récession, a eu un effet bénéfique. Les mesures annoncées en campagne, sur le financement des entreprises, la formation, la rénovation domiciliaire, étaient bien ciblées.

Il faudra plus, parce que la récession, plus sévère, fera plus de victimes. Mais aussi parce que le degré d'inquiétude et d'incertitude est plus grand. La vision et l'énergie qui se dégageront de l'exercice budgétaire pourront jouer un rôle crucial pour donner un élan dans un contexte où l'élément psychologique n'est pas absent. Un budget est un document économique, mais c'est aussi un outil d'intervention politique, dans le sens noble du terme.



PHOTO MATHIEU BÉLANGER, ARCHIVES REUTERS
La ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget.

Recul pour les droits des enfants

Né d'une mère porteuse ou non, un jeune devrait avoir accès à tout ce que notre société prévoit pour sa protection et son développement

GINETTE DURAND-BRAULT



L'auteure est juge retraitée de la Cour du Québec.

Vous souvenez-vous du temps des enfants qu'on disait tout bas «illégitimes»? Ils n'avaient pas les mêmes droits que les autres parce que leurs parents avaient fauté. Les droits individuels émergents auront rendu l'iniquité de leur statut intolérable. Alors, le législateur a décrété que les enfants dotés de filiation disposaient des mêmes droits en dépit des circonstances de leur naissance (article 522 du Code civil).

Puis, la science a rendu possibles d'autres modes de procréation comme le recours aux mères porteuses. Récemment, un juge de la Cour du Québec refusait à la conjointe d'un père d'adopter la petite fille née de l'insémination d'une mère porteuse avec le sperme de ce dernier. Une condition essentielle manquait: le consentement à l'adoption du père était vicié. Il faisait partie d'une démarche illégale et contraire à l'ordre public qui, par une voie détournée, donnait à un contrat absolument nul des conséquences juridiques via l'adoption.

Le propos ici n'est pas de critiquer l'interprétation donnée par ce juge au droit actuel, laquelle n'est pas la seule. La situation varie au Canada et les tribunaux supérieurs diront bien un jour ce qu'il convient de comprendre. D'ici là, regardons ce qui arrive à l'enfant.

À l'hôpital, l'attestation de naissance donnait comme parents la mère porteuse et le conjoint. Cette dernière a signé un consentement à l'adoption du bébé avant de disparaître de la vie de l'enfant prise en charge pour toujours par le couple.

À l'instar des enfants illégitimes de jadis, il est privé de droits importants à cause du comportement de ses parents, comme s'il y avait une bonne ou une mauvaise façon de naître.

Ensuite, le père est allé déclarer la naissance auprès du Directeur de l'État civil sans mention de l'autre parent. L'acte de naissance officiel est donc sans écriture pour la mère. Faute d'adoption, la femme qui l'élève ne le sera jamais légalement, avec toutes les conséquences qui découlent de l'absence de l'autorité parentale à



PHOTO DENIS CAHIL, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Pour sortir de cette zone équivoque où le sort d'un enfant dépend du lieu de sa naissance ou des fluctuations de la jurisprudence, le public a besoin de lois claires et équitables afin que tout enfant entre dans la vie en toute innocence.

la maison, à la garderie, à l'école, à l'hôpital et partout ailleurs.

Quant à l'intérêt de l'enfant, le juge a estimé qu'il n'autorisait pas n'importe quoi et surtout pas le non-respect de la loi. Il ne pouvait pas blanchir la conduite répréhensible du père et de sa conjointe.

Il résulte de tout cela que l'enfant n'a pas de mère légale. À l'instar des enfants

nonobstant la manière par laquelle il est entré dans l'existence. Qu'il soit né d'un viol ou par l'effet d'un contrat de nullité absolue, l'enfant devrait avoir accès à tout ce que notre société prévoit pour la protection et le développement de ses petits.

Qu'on le veuille ou non, la procréation assistée a de l'avenir. Qui aurait prédit, il y a 30 ans, que les couples de même sexe seraient reconnus comme des parents compétents? Une société civilisée doit contrer toute commercialisation du corps féminin et tout marchandage d'enfant. Mais on empêchera difficilement d'honnêtes gens désireux d'être parents de demander à une mère porteuse de leur offrir un enfant.

La nature leur refuse. L'opinion publique doit en débattre. Pour sortir de cette zone équivoque où le sort d'un enfant dépend du lieu de sa naissance ou des fluctuations de la jurisprudence, le public a besoin de lois claires et équitables afin que tout enfant entre dans la vie en toute innocence.

FORUM@LAPRESSE.CA

Nés pour un petit pain

Si je comprends bien l'actualité, la Ville de Montréal serait la dernière responsable du retardement dans le fiasco du CHUM. Pour le Quartier des spectacles, ce n'est pas la Ville, mais le fédéral qui semble être le frein du projet... Simple question: y a-t-il un pilote dans l'avion? On parle d'un Plan Nord à Québec et nous sommes incapables de finir la damnée 30! L'échangeur Turcot devait être sous-terrain... maintenant il sera en surface! L'élite politique est en train de rompre le contrat social avec le peuple. Le cynisme en est sa signature. Nous sommes vraiment un peuple né pour un petit pain à voir comment grouillent nos bons politiciens!

Thomas-Robert Ouimet

Mauvaise comédie

L'annonce d'une nouvelle ronde de consultations au sujet du projet du CHUM relève quasiment d'une mauvaise comédie. Alors que l'appel d'offres a été lancé, voilà que le projet comporte de nouvelles modifications qui ne feront que retarder le jour où nous verrons le CHUM sur pied! Le dossier traîne en longueur et le ministre de la Santé, Yves Bolduc, ne fait rien pour amener le leadership qu'un tel projet nécessite auprès des différents partenaires. Pas étonnant que celui-ci laisse à la nouvelle Agence des PPP jouer le rôle de directeur des opérations. Avec les résultats que l'on connaît...

Olivier Lemieux, Longueuil

Sarkozy avait raison

Beaucoup de souverainistes protestent contre le fait qu'un Ontarien d'origine, Michael Sabia, soit nommé à la tête de la Caisse de dépôt. Pourtant, il y a six semaines, ces mêmes souverainistes s'offusquaient d'entendre Nicolas Sarkozy qui les accusait de pratiquer un nationalisme sectaire. Eh bien, le chat vient de sortir du sac. Leur intolérance envers Michael Sabia le prouve: Sarkozy avait raison... M. Sabia demeure au Québec depuis 16 ans et a fait l'effort d'apprendre notre langue. Combien d'années et de gestes est-ce que ça prend pour satisfaire aux critères de pureté québécoise de ces souverainistes supposément non sectaires? En 2005, le PQ lui-même a choisi comme chef un résident ontarien, qui demeurerait auparavant aux États-Unis. Aucun fédéraliste n'a affirmé qu'André Boisclair n'était pas un Québécois suffisamment pur pour occuper ce poste.

Bruno Pelletier, Rimouski

Un choix incompréhensible

Le choix de Michael Sabia est incompréhensible et ne correspond pas au mandat de la Caisse de dépôt. Pour augmenter la valeur de BCE et celle de son actionnariat, M. Sabia n'a trouvé qu'une solution facile: mettre en vente cette entreprise au lieu de mettre en place une gestion imaginative. Résultat de sa très brillante idée de transférer des emplois en Inde: des milliers de



près de 30 millions! Il a dirigé une armée d'avocats, qui ont mal ficelé le contrat de vente de Bell, ce qui évitera sans doute à Teachers de payer une pénalité de 1 milliard... Bref, un choix minable qui fait oublier le mot imputabilité.

Jean Marc Giguère, St-Paul et Carole Giguère, Mascouche

Qui va payer?

Des manifestants masqués... de la casse. Cinq cents policiers... des matraques. De la violence dénonçant la violence! Et le maire Tremblay qui dit qu'il va voir à cela pour la prochaine fois. C'est d'un ridicule absolu. Cette liberté d'expression dans un tel contexte ne devrait tout simplement pas être permise. Et qui va payer pour les dommages? Les manifestants non solvables? Les assureurs et nos primes à tous qui vont augmenter? La Ville de Montréal qui va augmenter des tarifs pour se rembourser? Dans quel pays vivons-nous? C'est déprimant et choquant au plus haut point.

Yolande Dumont

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

